5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

46e ANNEE – Nº 15,983

MERCREDI 5 AVRIL 1916

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (sept col. en 6).....	1f 75	Faits divers..... (cinq col. en 7).....	7f »
Réclames d° d° (cinq col. en 7).....	3 50	Chronique locale.. (cinq col. en 7).....	11 »

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES... A BORDEAUX, Bureau du Journal, 8, rue de Cheverus. — A PARIS, Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies.....	6 50	12 »	24 »
Etranger (Union Postale).....	9 »	18 »	36 »
Abonnements d'un mois pour la France..	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE { De 8 h à 20 heures, nº 82. De 20 h. à 5 heures, nº 86.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 inter.

AUTOUR DE VERDUN

On transporte des poteaux de mine qui serviront à établir des abris pour l'artillerie
Photo MEURISSE

LA SECONDE CAMPAGNE DE FRANCE

AU BOUT DE SIX SEMAINES

Paris, 3 avril. — Depuis six semaines que la lutte dure, on a tort de continuer à dire : *la bataille de Verdun*. C'est un nom qui fait le jeu de l'ennemi, car il dissimule une partie des déceptions allemandes, et il rapetisse les résultats de la résistance française. Pour voir plus juste, voyons plus grand.

L'état-major allemand a entrepris depuis le début de la guerre quatre séries d'opérations offensives, quatre campagnes d'importance inégale. Il a fait d'abord une campagne de France qui a commencé avec le mois d'août 1914, et qui a été arrêtée sur la Marne en septembre, puis sur l'Yser en novembre. Avant qu'elle fût terminée commençait une première campagne de Russie, qui s'est ouverte vers le 4 octobre près d'Opatof, et qui, après avoir maintes fois changé de théâtre, a abouti à une offensive sur Prasnitch, qui échouait vers le 25 février 1915. Ensuite est venue la deuxième campagne de Russie qui s'est engagée le 2 mai par la bataille de Tarnow-Gorlice et qui, après une avance triomphale, s'est prolongée jusqu'en novembre par d'inutiles assauts contre Riga et Dvinsk. Enfin la petite campagne des Balkans, qui a débuté le 6 octobre le long du Danube, s'est achevée vers le 27 novembre sans pouvoir se compléter par une campagne d'Egypte, parce que les alliés occupaient Salonique. Quand, après trois mois environ de recueillement, l'état-major allemand a commencé l'attaque de Verdun le 21 février dernier, ce n'est pas Verdun simplement qu'il visait : devançant le printemps pour devancer les préparatifs franco-anglais, il entreprenait sa deuxième campagne de France, il partait pour la conquête de tout notre pays. C'est ce que le service allemand de propagande reconnaissait encore la semaine dernière quand il faisait envoyer à une grande agence de presse américaine ce radio stupéfiant dans lequel on lisait : « Verdun, qui est l'une des portes sud de Paris... »

Les Allemands comptaient forcer cette porte en quelques jours, mais c'est un espoir qui leur a échappé dès le 26 février, après la contre-attaque française de Douaumont. Depuis ce jour-là, leur seconde campagne de France s'est transformée en un siège de Verdun. Qu'ils assiègent Verdun avec toute l'énergie et toute la science dont ils sont capables, c'est parfaitement certain. Mais ils ne s'étaient pas mis en route pour cela, et l'on peut même affirmer qu'ils auraient choisi un autre chemin s'ils avaient prévu la résistance qu'ils allaient rencontrer sur la Meuse. Seulement, ils ont accumulé tant de matériel derrière ce front de Lorraine et ils ont si bien lié le prestige de l'Allemagne au sort de Verdun qu'ils auraient beaucoup de peine à changer la direction de leurs efforts. En attendant, ils perdent des hommes, leur situation intérieure ne s'améliore pas, et, d'ici un mois, les vastes fronts d'Orient redeviendront praticables. Voilà après six semaines, l'état de la seconde campagne de France. Il faut toujours se remettre ces résultats devant les yeux, ne serait-ce que pour rendre justice aux admirables combattants à qui nous les devons.

Comment l'ennemi pense-t-il arriver à Verdun ? Une carte de la « Gazette de Francfort », nous permet de remarquer d'abord que le secteur de Woëvre manque complètement, et que la vallée de la Meuse, entre Cumières et la côte de Talou, est traitée assez négligemment : ce sont en effet des régions marécageuses. Sur le reste du front, la carte allemande marque, par sa façon d'indiquer le relief, trois bastions : à l'ouest, celui qui s'étend entre le bois d'Avocourt et Esnes; plus près de la Meuse, celui qui a pour sommet le Mort-Homme (remarquez que les Allemands ont inventé une cote 285, qu'ils placent dans les lignes françaises pour pouvoir continuer à dire qu'ils tiennent la cote 295), et enfin, sur la rive est de la Meuse, le groupe de collines qui s'étend entre Bras et le ruisseau de Vaux.

L'ennemi attaque méthodiquement chacun de ces trois bastions, répartissant ses attaques de manière à avoir le temps de préparer chacune d'elles par des déplacements de gros canons, des accumulations de projectiles et des rassemblements de troupes. Du côté allemand, comme du côté français, le commandement s'applique âprement à ménager le sang de ses soldats. Chez les Allemands, on s'efforce de progresser par bonds successifs, après avoir défoncé le terrain par une préparation d'artillerie qui est, à elle seule, une grande opération industrielle.

Cela n'empêche d'ailleurs pas que, pendant les trois derniers jours de mars et les deux premiers jours d'avril, huit séries d'attaques allemandes aient complètement échoué. Chez les Français, on ne tente de reprendre un bout de terrain perdu que si sa possession est nécessaire pour protéger un élément du front : c'est ainsi qu'on a reconquis, le 28 mars, la corne sud-est du bois d'Avocourt, qui couvre la route Avocourt-Esnes, et c'est ainsi que, la nuit dernière, on a reconquis la partie sud du bois de la Caillette qui couvre le ravin situé entre la chapelle de la cote 320 et l'étang de Vaux. Mais il y a tel village en ruines, niché dans un trou isolé, qu'on pourrait abandonner sans regret.

A ce jeu, il faudra bien que les forces destinées à prendre Verdun s'épuisent. Et il s'épuise aussi le temps pendant lequel l'état-major allemand peut s'hypnotiser impunément sur Verdun !

Mais n'oublions pas que si l'ennemi use certaines de ses ressources, il accroît perpétuellement ses moyens matériels de destruction, de protection et de transport. Accroissons aussi les nôtres. Il n'y a pas, dans la guerre moderne, une période de préparation et une période de lutte. La préparation doit continuer pendant le combat, et rester toujours en avance sur lui.

Jean HERBETTE

La Réduction du Prix Nobel

On annonce de Stockholm que les dépenses que la Suède a été obligée de faire pour son armement, ainsi que les charges plus élevées qui pèsent sur toute l'administration financière suédoise, ont eu leur répercussion sur les capitaux dont les intérêts sont répartis, chaque année, entre les bénéficiaires des Prix Nobel.

Aussi, le Comité de la fondation Nobel vient-il de décider — et cette décision a déjà reçu l'approbation du gouvernement suédois — de réduire le montant des prix, qui était de 149,222 couronnes, à 131,769 couronnes, ce qui représente une différence de plus de 20,000 francs.

Cette réduction, qui n'empêchera pas les prix fondés par l'inventeur de la dynamite d'être ardemment convoités, sera maintenue pour toute la durée de la guerre. On ne reviendra à l'ancien chiffre que le jour où l'équilibre dans les finances suédoises sera entièrement rétabli.

Le Cinéma à l'École

Le cinéma fait son entrée officielle à l'école. C'était un ami de la maison qui montrait la lanterne magique aux jours de fête. Désormais il apportera son matériel tous les jours et les classes seront des manières de représentations. Le cinéma est nommé professeur ordinaire des enfants de France. On ne va pas s'ennuyer sur les bancs où les gosses attendent simplement qu'on sorte.

M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, en prononçant devant le cinéma le *dignus es intrare*, a précisé le but poursuivi :

« L'application rationnelle du cinématographe peut avoir pour toutes nos écoles des conséquences très heureuses. Elle répond au goût naturel de la jeunesse pour l'image, elle met sous les yeux la chose à côté de l'idée, elle hâte le travail de l'intelligence et agrandit l'expérience. Ainsi l'enseignement de nos maîtres deviendra plus animé et plus profitable. »

L'amour des belles images, qui survit à l'enfance, fleurira les yeux des petits visages émerveillés. Les livres, les albums, les cartes — d'ailleurs si riches d'intérêt aujourd'hui, si bien adaptés aux âmes qui s'éveillent — sont tout de même de la matière morte, si la parole du maître ne vient pas les échauffer, les animer, leur donner la couleur et l'accent. Le film, lui, apportera la vie, toute la vie mystérieuse et complexe de la nature, la vie lointaine. C'est l'embarquement pour ailleurs, le rêve avec des réalités.

Et on se demande pourquoi on ne l'a pas invité plus tôt aux jeux de l'école, ce bienheureux cinéma. Il avait eu ses apôtres. Rappelons-nous la campagne du docteur Doyen pour introduire le cinéma dans les Facultés et les écoles. On en riait naguère. Le docteur Doyen en rira le dernier, de l'aveuglement des officiels...

Il faut bien avouer que comme la langue d'Esope, le cinéma peut être le pire ou l'excellent. Sans être l'ennemi des belles histoires, est-il vraiment nécessaire à la distraction de la foule de lui montrer d'interminables histoires d'apaches, où le revolver, le couteau, l'électricité, la poudre et tous les engins de destruction sont mis au service, avec une fastueuse ingéniosité, de bandes Bonnot et Garnier ?

On croyait que l'heure présente pouvait suffire à nous alimenter d'émotions fortes, et que les lettres de nos poilus, les récits des journaux contenaient plus de sources de pathétique que l'imagination des feuilletonistes. Il paraît que la réalité toute nue nous semble fade. Il nous faut des inventions diaboliques et des contes de mauvaises fées.

Le cinéma à l'école rachètera les violences du cinéma de la rue. Il dira à l'enfant les curiosités et les beautés de la science. Il lui ouvrira des pays enchantés qui doivent tout les uns à la nature et au bon soleil, les autres au travail de l'homme. Il rendra peut-être à notre jeunesse le sens du vrai merveilleux puisé dans la vie.

Et je songe qu'à suivre sur les films l'évolution du capricorne par exemple, l'écolier oubliera de le martyriser à plaisir pendant les heures de classe. Si le capricorne savait ce qu'il devra au cinéma !

P. B.

Photo d'EXCELSIOR
L'emploi des femmes dans les Compagnies de chemins de fer

AUTOUR DE VERDUN

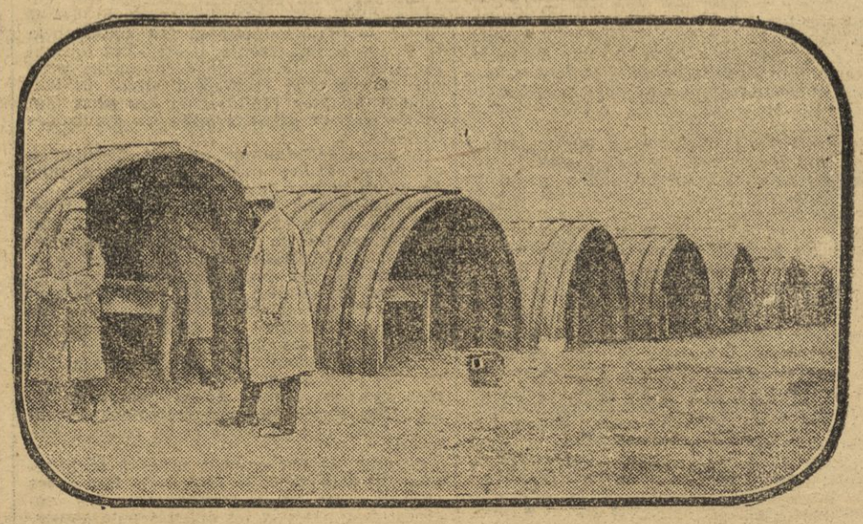

ABRIS SERVANT DE PROTECTION CONTRE LE JET DES GRENADES A MAIN
Photo MEURISSE

HISTOIRE VÉCUE

LE POT DE GÉRANIUMS

Nous étions installés dans une maison de pierre, une maison avec un toit, dont je vois encore les tuiles plates aux reflets rouges. Sans doute cette situation vous semble-t-elle banale, à vous qui chaque jour retrouvez en rentrant des appartements avec des lits, des portes et des fenêtres. Luxe qui est d'ailleurs la cause d'impôts exécrés. Mais quand on vit au grand air, quand on a l'habitude de passer des nuits agitées, derrière des parapets crénelés, on jouit davantage des douceurs et du confort des habitations civiles.

A vrai dire, notre maison, pour avoir un toit, ce qui constituait un anachronisme dans le pays, n'en était pas moins très « guerre » ; il ne restait des meubles que quelques débris à demi consumés, et, pour ne rien vous cacher, on devinait qu'il se trouvait là, aux temps lointains de la paix, une de ces tables de salle-à-manger en imitation Henri II, qui portent dans le brillant de leur noyer ciré la gloire d'une installation soucieuse d'un bon renom : la maison était celle du maire. Une partie non brûlée du pied de la table, que nous avions retrouvée dans la cheminée, nous servait de chaise, de desserte ou d'oreiller, suivant l'heure.

Au mur, le seul souvenir qu'il restât des tableaux d'autrefois était une série de traces jaunies qui laissaient encore tomber sur le papier gris de perle des flocons neigeux de poussière : les Allemands avaient emporté tout ce qu'ils n'avaient point brûlé, sans inventaire, sans remerciments, sans carte cornée avec le coutumier P. P. C. (Partis pour Cologne). Du plafond, pendaient, lamentables, les trois tringles d'une suspension en cuivre repoussé, qui avait été arrachée un peu brutalement, ainsi que l'attestaient les morceaux de globe vert qui garnissaient le plancher, remplaçant en cela la paille dont nous avions coutume de faire notre lit, mais avec plus de piquant et une certaine odeur de pétrole, évocatrice de nos veillées d'enfance. En un mot, une demeure charmante, sinon très sûre. Vous ai-je dit que les fenêtres n'existaient plus, que les vitres avaient volé en éclats, mais que, par une délicatesse pleine de discrétion, l'ennemi avait laissé les persiennes, et sur le rebord de ce qui avait été une fenêtre, un superbe pot de géraniums aux fleurs rouge-brique, éclatant au soleil de joie confiante et de fermeté pacifique.

Entre les persiennes à demi fermées, nous avions placé la mitrailleuse avec beaucoup de soins, afin de ne pas froisser les pétales pleins de vie du géranium, et rien n'était plus touchant que de voir les précautions que prenaient ces guerriers résolus pour installer le plus redoutable instrument de mort entre les branches velues de la plante.

Quand tout fut prêt, quand des trous furent percés dans le mur pour laisser passer les canons des fusils, on se reposa. Le bombardement se poursuivait inlassable.

Le cuisinier apporta la soupe, faite plus loin, dans une cave. Il voulut prendre une des fleurs du géranium pour égayer sa chemise grise ; ce fut un beau vacarme.

— Non, mais ! le cuistot... Il faut des fleurs à Monsieur ?

— Démolir notre jardin !

— Ravager les plates-bandes !

— Vas-donc, eh ! muscadin !

Le caporal Pellefigue intervint et placa le soldat Simon en sentinelle devant le pot avec une consigne rigoureuse.

— Ce géranium est ici pour le plaisir des yeux, et il n'en sortira que par la force des obus.

— Ça va ! répliqua le cuisinier, mais ton géranium il est pépère, ça m'aurait fait du clou de girofle pour béqueter ce soir.

— C'est un clou auquel je ne me pendrai pas, répartit le caporal, qui s'indignait du chantage fait par le cuistot.

Là-dessus, on arrosa le géranium avec un rabiot de jus pour lui prouver l'affection de l'escouade. Le café étant un tonique, ça ne pouvait que lui être favorable. L'audace du cuistot fut le sujet d'une conversation durable, et nous avions tous oublié les Boches et la guerre, quand un ordre vint d'être prêts à recevoir une formidable contre-attaque qui débouchait du bois.

En un instant, chacun fut à son poste, la bande de la mitrailleuse placée, les hausses mises, les paquets de cartouches déchirés ; on allait tirer à huit cents mètres, bien abrités ; ils pouvaient venir ; même le géranium, bercé par le courant d'air, semblait agiter avec plus de fébrilité le rouge brique de ses pétales.

Déjà les balles s'aplatissaient contre les murs de la maison et dans les rues du village ; elles sifflaient sans arrêt.

— C'est plein de mouches, ce patelin, cria le sergent, en se précipitant dans la maison ; ça fait bzzz... bzzz... bzzz... tac... tac !

— Malsain, ces mouches-là !

— Les mouches du Boche !...

On rit, mais hâtivement, avec le sentiment qu'il y avait quelque chose de plus pressé à faire. La mitrailleuse tournait ; les fusils ne s'abaissaient que pour être rechargés. Tout allait bien. L'ennemi, dissimulé, tapi dans les herbes, n'avançait que lentement à plat ventre, et nos 75 éternuaient sur lui leurs shrapnells.

Pourtant, les obus boches éclataient maintenant dans le village, et soudain, ce fut pour nous. Un bruit terrible d'explosion retentit ; le plafond s'effondra avec le toit, et les trois tiges de la suspension s'abattirent sur les restes de l'abat-jour. Le premier moment d'émoi passé, nous nous comptâmes. Trois d'entre nous avaient été touchés et gisaient, ensanglantés, sur le plancher. La sentinelle du géranium, Simon, avait la poitrine défoncée et crachait le sang : c'était le plus atteint.

On le coucha dans un coin encore abrité, on le pansa ; il râlait déjà, et ses hoquets se mêlaient au crépitement des mitrailleuses. Des ordres arrivaient d'activer le feu, de tirer plus bas ; c'était le moment décisif, le moment inoubliable de l'attaque, où l'on sent qu'un des deux adversaires doit céder, et où l'on ne veut pas être celui-là.

Cependant, Simon paraissait plus calme ; à force de volonté, il avait surmonté le flux de sang qui l'empêchait de parler, et il appelait :

— Caporal Pellefigue... caporal...

— Qu'est-ce que tu veux, mon pauvre vieux, dit le caporal en quittant pour un instant sa mitrailleuse.

— Les Boches, qu'est-ce qu'ils font ?

— Ils foutent le camp !

— Alors, donne-moi le pot de géraniums... que je meure en beauté !

Lieutenant A. P.

Richesses hydrominérales de la France

Le docteur Sellier vient de publier dans le « Journal des Débats » une étude des plus intéressantes sur « les richesses hydrominérales de la France », dans le passé, le présent et l'avenir. Il y a bien longtemps, en effet, que l'on va aux eaux chez nous, les Romains ayant su, en Gaule comme dans tous les pays conquis, mettre en valeur les sources thermales auxquelles Charlemagne, restaurateur de l'empire romain ruiné par les Barbares, rendit leur activité et leur vogue. Depuis, la faveur dont jouissent ces sources, a été en augmentant, surtout sous Louis XIV.

La France, en effet, nous fait remarquer le docteur Sellier, est admirablement pourvue en ce qui concerne les eaux minérales qu'elle possède, comme toutes choses, avec variété et abondance. Les Vosges, les Alpes, le Plateau central, les Pyrénées surtout, sont les grands centres minéraux de notre pays « mettant à notre disposition, avec une profusion qui va parfois jusqu'à un débit de 4,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, les molécules organiques, métalliques et salines, toutes si importantes », et donnant annuellement « un équivalent thermique de plus de cent mille tonnes de houille ».

L'hydrologie pyrénéenne est la plus importante qui soit; depuis le Canigou jusqu'aux Eaux-Bonnes, c'est une véritable profusion de sources de tout genre, avec le monopole presque exclusif des eaux sulfurées sodiques. Les sources pyrénéennes se rencontrent à toutes les altitudes, entre 600 et 800 mètres, ce sont celles d'Amélie-les-Bains (22 sources), de la Preste, pour les affections génito-urinaires des deux sexes; du Vernet (12 sources), de Thurs et de Graus-de-Carnaveilles, de Molig (12 sources), de Carcanières, d'Usson, d'Escouloubre, de Luchon (la reine incontestée des Pyrénées), d'Ax (ces deux dernières ont chacune environ 60 sources), d'Argelès-Gazost, de Baucenot, d'Eaux-Bonnes (9 sources), d'Eaux-Chaudes (7 sources), et de Saint-Sauveur. A une altitude supérieure, ce sont : Cauterets avec ses 22 sources; Barèges, avec ses 14; Eugénie-les-Bains et Gamarde. L'action de ces diverses sources est des plus efficaces, et « vraisemblablement due au soufre, aux métaux, aux principes alcalins, à la thermalité, à l'état colloïdal et à la radio-activité, dans une mesure respective, d'ailleurs indéterminée ».

Une série des plus intéressantes est celle des sources calciques, où les sulfatées calciques dominent. Elles constituent un remède des plus énergiques contre les affections d'ordre rhumatismal et arthritiques, grâce à l'emploi des boues naturelles, Bagnères-de-Bigorre, Cambo, Capvern, Séradan, Barbazan, Aulus, Ussat, Préchacq, Castéra-Verduzan, Aleb, Barbotan, Dax, sont universellement connues autant d'ailleurs pour la beauté de leur nature que pour les richesses de leur sol. D'autre part, les Pyrénées possèdent encore les eaux chlorurées de Salies-de-Béarn, de Biarritz-Briscous et de Salies-du-Salat; les eaux alcalines du Badou, et les eaux ferro-cuivreuses de Saint-Christophe.

C'est donc incontestablement la région du Sud-Ouest qui assure à la France sa renommée en matière d'hydrologie; mais il ne faut pas oublier les stations des Alpes, où l'on remarque surtout Lamalou, Uriage, Saint-Gervais. Dans l'Est et le Sud-Est, on doit citer principalement Contrexéville, Vittel, Evian et Thonon; dans les Vosges, Bourbonne-les-Bains, Plombières, Luxeuil et Bussang; les eaux d'Enghien et de Forges, dans le Nord; du Mont-Dore, de la Bourboule, de Vals, et de Vichy surtout, complètent bien cette liste déjà longue.

Dans toutes ces stations, les inventions les plus modernes de la science médicale ont été appliquées soigneusement. Mais ici l'Etat français, malgré les observations éloquentes de M. Louis Barthou, a montré une grande négligence, et les efforts des Universités de Toulouse, de Bordeaux, de Lille et de Paris n'ont pu suppléer à son indifférence, dont les effets se font sentir particulièrement depuis la guerre. Nos blessés et nos malades n'ont pu trouver à cause de cette négligence tous les soins qu'une intelligente utilisation de ces richesses naturelles aurait pu leur assurer. La création s'impose « d'un cadre d'inspecteurs des stations thermales », chargé de répartir malades et blessés dans les diverses villes d'eaux et de constituer « un dossier scientifique très complet des divers cas traités ».

En dehors d'un avantage scientifique certain, ce système constituerait pour nos diverses stations une réclame excellente, surtout si notre corps de santé avait l'intelligente générosité de faire bénéficier les soldats blessés des armées anglaises et belges des heureux effets thérapeutiques qu'il doit entraîner. Or, un développement de nos villes d'eaux serait une source de profits notables pour l'industrie hôtelière et pour tous les commerces et toutes les industries qui vivent du tourisme. En ce moment-ci surtout, ce point de vue est un véritable point de vue national et patriotique. Le docteur Sellier peut dire avec raison et justice en terminant son excellente étude : « Nous plaidons à la fois la cause de la santé publique et celle de la richesse nationale, la cause de la science et celle de la patrie. »

LA CULTURE de la Betterave sucrière

La culture de la betterave sucrière étant inconnue de la plupart des agriculteurs de notre région du Sud-Ouest, j'ai pensé qu'il leur serait agréable, au moment où l'on tâche de la leur faire adopter, d'être renseignés sur les soins que cette racine réclame pour obtenir d'elle les rémunérations qu'on est en droit d'attendre de sa culture.

Du reste, à ce propos, je ne saurais mieux faire que de résumer, à leur intention, le petit opuscule de M. Malpeaux (1), directeur de l'Ecole d'agriculture du Pas-de-Calais, dont les connaissances sur la betterave sucrière sont des plus étendues. Ce distingué spécialiste me pardonnera, j'en suis sûr, d'user aussi largement des résultats qu'une longue expérience et des recherches personnelles lui ont permis d'acquérir.

Dans cette première note, je m'occuperai seulement de la préparation du sol et des exigences de la betterave sucrière en engrais.

Sol. — Généralement on fait succéder la betterave à une céréale. Il est alors normal de donner un labour de déchaumage pour que l'air pénètre facilement dans le sol, pour y faciliter l'infiltration des eaux pluviales et pour détruire enfin les mauvaises herbes.

Après le déchaumage, on doit effectuer en octobre-novembre un labour profond, puis on laisse passer l'hiver sur celui-ci.

Au printemps, lorsque le temps est redevenu favorable et que le sol paraît en bon état d'humidité, on donne des façons superficielles afin d'obtenir une terre meuble et bien assise. Ces deux dernières conditions ont leur importance. En effet, elles favorisent au plus haut point une bonne levée des graines et facilitent un développement régulier des jeunes plantes.

Lorsque, d'aventure, un hiver sans gelées ou très pluvieux a rendu les sols trop fermes, on peut donner au printemps un labour superficiel. Mais généralement des façons répétées à la herse et au rouleau suffisent.

Engrais. — Les engrais utiles à la betterave sucrière sont : le fumier de ferme, les engrais verts, les engrais azotés, les engrais phosphatés et les engrais potassiques.

1. Le fumier de ferme doit être employé à raison de 35 à 40,000 kilos par hectare. Toutefois on peut ramener cette quantité à 20-25,000 kilos, lorsque les betteraves succèdent à du trèfle ou à de la luzerne.

2. Les engrais verts, obtenus en culture dérobée, peuvent être aussi employés en même temps que le fumier de ferme pour enrichir le sol en principes nutritifs. Mais ces deux sortes d'engrais ne sont pas suffisantes. Il faut aussi donner au sol les autres engrais cités plus haut.

3. Les engrais azotés peuvent être incorporés au sol soit sous la forme minérale, soit sous la forme organique.

(a) Sous la forme minérale, on peut employer le nitrate de soude. Mais il faut le mélanger, dans des proportions convenables, aux engrais phosphatés et potassiques. Si, en effet, on en met trop et si on l'emploie tardivement, on diminue la richesse en sucre de la racine. On estime que 150 à 200 kilos par hectare peuvent être donnés au sol avant les semailles et, si on le juge nécessaire, on peut en répandre encore de 50 à 60 kilos par hectare au moment de l'opération dite du démariage : opération sur laquelle nous reviendrons du reste très prochainement.

(b) Sous la forme organique, on peut employer : le sang desséché, le guano de poissons, les tourteaux, etc., etc. Les tourteaux, d'après Déherain, élèvent légèrement le rendement en poids à l'hectare, mais diminuent un peu la richesse en sucre.

Pour M. Malpeaux, le meilleur ensemble d'aliments azotés à fournir à la betterave sucrière comporterait 200 à 250 kilos de nitrate de soude et 250 à 300 kilos de sang desséché.

4. Les engrais phosphatés doivent être surtout donnés sous la forme de superphosphates. 500 à 600 kilos de ce sel par hectare permettent d'obtenir de bons résultats. M. Saillard n'en préconise que 300 à 500 kilos.

5. Quant aux engrais potassiques, dont la valeur et les effets sont encore très discutés, au point de vue de la betterave sucrière, M. Saillard conclut, d'expériences faites par lui, qu'on peut mettre de 75 à 90 kilos de potasse par hectare sous forme de sulfate, de chlorure ou de kaïnite.

H. BOUYGUES,
Docteur ès sciences, préparateur à la Faculté des sciences de Bordeaux.

La Situation agricole

Paris, 3 avril. — Le ministère de l'agriculture résume de la manière suivante la situation agricole au 1er avril :

« Dans l'ensemble, les céréales ont un aspect satisfaisant. Si, toutefois, en certains endroits elles souffrent toujours de l'envahissement des mauvaises herbes, dans d'autres elles paraissent s'être améliorées.

» Aux vignobles, la taille de la vigne se continue, et s'achève même dans quelques départements. »

La Question de l'Epire

Les Troupes italiennes avancent à la Frontière

Athènes, 4 avril. — **Des troupes italiennes avancent vers l'Epire du nord et occupent les positions sur toute la frontière de l'Epire.**

Dans les Balkans

LA CANONNADE REPREND SUR LE FRONT BALKANIQUE

Salonique, 4 avril. — Hier, il y a eu une reprise intense de la canonnade et un duel prolongé d'artillerie.

TOUCHANTE CEREMONIE FRANCO-SERBE EN MACEDOINE

Salonique, 4 avril. — Hier, au camp serbe de Macédoine, situé à sept kilomètres de Topsin, une messe de « Requiem » a été célébrée à la mémoire des soldats serbes tombés pendant l'incursion des Bulgares à Valandovo. Assistaient à la cérémonie : le général Bailloud, accompagné de son état-major; le colonel Markovitch et tous les officiers supérieurs de l'armée serbe qui sont actuellement à Salonique. Le général Bailloud, au nom du général Sarrail, absent, a décerné la croix de guerre à deux officiers et cinq soldats serbes. Après la cérémonie, un régiment serbe a défilé aux accents de la « Marseillaise ».

LES COMITADJIS BULGARES CONTINUENT A MASSACRER LES GRECS

Athènes, 4 avril. — On signale de nouvelles atrocités commises par les comitadjis. A Bukovo, des femmes et des enfants ont été massacrés. Les comitadjis se livrent à un pillage effréné et incendient les maisons.

DES MINES AUSTRO-ALLEMANDES SEMEES A CORFOU

Londres, 4 avril. — Suivant une information digne de foi, les sous-marins autrichiens et allemands ont semé des mines devant Corfou. Les navires de guerre sont occupés à relever ces mines.

LES CAUSES DE LA DEMOBILISATION GRECQUE

Rome, 4 avril. — Le gouvernement grec a décidé de démobiliser partiellement son armée, en accordant des congés de longue durée aux hommes de toutes les classes sous les drapeaux dans une proportion de 30 à 50 %.

Cette décision a été provoquée par la situation financière, qui est désastreuse, mais aussi par l'échec allemand devant Verdun. Au début de l'offensive, tout le parti germanophile de la cour, du gouvernement, de la Chambre et le grand état-major, affirma que Verdun serait pris dans les trois jours, et que le neveu de la reine, le kronprinz, marcherait sur Paris.

Mais la résistance française et les pertes effroyables infligées aux Allemands provoquèrent une violente surprise, et le peuple grec en majorité ne dissimula pas sa joie. On manifestait dans les cinémas et dans les brasseries de nuit; on forçait les orchestres boches à jouer la « Marseillaise ». M. Venizelos lança un nouveau journal dont le succès fut considérable. Le gouvernement eut peur que l'enthousiasme ne se communiquât à l'armée, et que celle-ci, sentant la victoire, ne manifestât le désir de voler... à son secours. Et, brusquement, le roi Georges décida la démobilisation.

Le Projet d'Union douanière austro-allemand a échoué

Berne, 4 avril. — Le comte von Haupt, président de la Chambre de commerce de Berlin, a déclaré, lors d'une récente séance, que le projet d'une union douanière entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne a été définitivement abandonné.

Des difficultés insurmontables se sont produites du fait que tous les milieux compétents d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie refusent très énergiquement une union douanière.

Les Exploits des Avions alliés

Vingt Avions allemands détruits par les Alliés

Amsterdam, 4 avril. — *L'aérodrome allemand de Houttave, près de Zeebrugge, a été complètement détruit au cours du récent raid des alliés.*

Les dégâts à l'aérodrome de Zeebrugge sont moindres, et on procède à des réparations.

Vingt avions, sur les quatre-vingt-dix qui se trouvaient dans les cinq aérodromes allemands de Flandre, ont été détruits.

Trois Avions autrichiens abattus

Rome, 4 avril (officiel). — *Vers quinze heures et demie, hier, des hydravions ennemis ont fait leur apparition sur Ancône, appuyés par deux torpilleurs qui se tinrent toujours très au large. Attaqués par les batteries aériennes d'un train armé et par quatre de nos avions, les hydravions s'éloignèrent, mais trois furent abattus. L'un d'eux, le « L.-S.-71 », tomba à la mer et fut capturé; un second tomba également à la mer et brûla; le troisième coula pendant qu'on le ramenait au port.*

Les dégâts matériels ne sont pas importants, mais on a à déplorer 3 morts et 11 blessés.

Les Aviateurs britanniques prouvent leur Supériorité

Londres, 3 avril (officiel). — Hier, un aviateur britannique a abattu un aéro allemand dans le voisinage de Lens. Un autre aviateur a attaqué et chassé 5 aéros allemands après avoir combattu deux d'entre eux.

Des Aviateurs français bombardent une Aciérie du Luxembourg

Amsterdam, 4 avril. — *Un correspondant du Luxembourg annonce que des aviateurs français jetèrent des bombes sur l'aciérie de Differdange (Luxembourg).*

Un Hydravion allemand amené à Dunkerque

Boulogne, 4 avril. — Un de nos contre-torpilleurs en patrouille dans la mer du Nord a recueilli un hydravion allemand qui avait une aile cassée. L'appareil a été mené à Dunkerque avec les deux aviateurs qui le montaient.

Les Forfaits des Ennemis

Des Crimes plus monstrueux se préparaient

Londres, 4 avril. — Un prisonnier de l'équipage du zeppelin « L.-15 » a déclaré que l'Angleterre doit s'attendre à quelque chose de pire que tout ce qu'elle a déjà vu. Cet homme prévoit l'arrivée de flottilles de dirigeables plus considérables qui auront à leur bord des bombes plus puissantes.

La Poursuite du "L-15" par les Avions

Londres, 4 avril. — Le pirate aérien « L.-15 » ne devait pas échapper. Non seulement, en effet, il était soumis au feu extrêmement précis des batteries de terre, mais il était encore attaqué en l'air par une escadrille d'avions, dont un au moins semble l'avoir atteint.

« Les conditions atmosphériques étaient idéales, a déclaré un des pilotes. Il n'y avait pas de vent et la nuit était relativement claire. Nous avions pris l'air depuis un moment quand, vers neuf heures, nous aperçûmes deux zeppelins naviguant très vite, à une hauteur d'environ 10,000 pieds. Bientôt, nous en vîmes trois autres qui les suivaient. Nous les signalâmes aux batteries de terre, puis nous nous éloignâmes de la zone de feu afin d'éviter d'être atteints nous-mêmes. Il était temps. Trois des dirigeables furent immédiatement soumis à une terrible canonnade et, très vraisemblablement, touchés. Nous en vîmes distinctement un se dresser et piquer de l'avant vers le ciel. Un de ses ballonnets avait pris feu. Nous vîmes le commandant éteindre sa lumière et, peu après, le zeppelin disparut dans l'obscurité.

» C'est à ce moment que le lieutenant Brandon parvint à survoler un des pirates. Il lança sur lui plusieurs bombes qui parurent ne pas atteindre le but, mais, après avoir plongé et s'être rapproché, il jeta trois nouvelles bombes qui, croit-il, l'endommagèrent. L'officier qui commandait le dirigeable, comprenant le danger, plongea à son tour, et bien que son aérostat manœuvrât avec difficulté, il réussit à échapper à Brandon.

» Nous vîmes le « L.-15 » s'abattre sur les flots sans que nous puissions nous rendre compte si c'était là manœuvre voulue ou s'il était absolument désemparé. Dans le doute, nous signalâmes le fait aux destroyers et aux bateaux-patrouilles qui naviguaient près de la côte, puis nous descendîmes à notre tour jusqu'à 200 mètres de l'épave, prêts à la détruire complètement avec les projectiles qui nous restaient si cela était nécessaire. Ce fut inutile, car nous vîmes l'équipage se rendre dès que nos navires arrivèrent. »

Un Pirate de choix

Londres, 4 avril. — La capture du commandant Breithaupt, du zeppelin « L.-15 », est un événement d'une importance considérable pour l'Angleterre. Il n'y a qu'un commandant de zeppelin qui ait la croix Pour le Mérite. C'est lui.

Les Mesures militaires de la Hollande

Pourquoi seraient faits les Préparatifs

Il est intéressant de noter que des concentrations de troupes allemandes sont signalées comme ayant lieu en ce moment sur les frontières orientale et méridionale de la Hollande. Dans certains milieux, on suppose, non sans apparence de raison, que ce sont ces concentrations de troupes qui ont provoqué en Hollande des mesures militaires qui, en ce moment, impressionnent l'opinion publique.

Explications au Pape

Rome, 4 avril. — Un envoyé du gouvernement hollandais, accrédité auprès du pape, aurait assuré à Benoît XV que *les préparatifs militaires des Pays-Bas visent uniquement à sauvegarder la neutralité de la Hollande, l'intégrité du pays,* et ne sont pas un prélude d'intervention, même si la mobilisation est jugée utile.

Surprise en Italie

Rome, 4 avril. — L'attention de l'opinion italienne est accaparée aujourd'hui par ce qui se passe en Hollande. Les mesures militaires récentes ont provoqué en Italie une réelle surprise et, devant le silence prolongé des autorités hollandaises, les journaux se livrent à des hypothèses diverses.

Inquiétude en Allemagne

Genève, 4 avril. — Les nouvelles de Hollande ont produit une profonde émotion dans toute l'Allemagne. La presse s'efforce toujours de prouver que les mesures prises sont dirigées uniquement contre l'Angleterre.

Les Hollandais délibèrent

La Haye, 4 avril. — *Hier après-midi, s'est tenu un nouveau et extraordinaire conseil des ministres.*

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 5 avril 1916

(151)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

Chacun partageait son avis, et c'était d'un vœu unanime, quoique presque sans espoir, que le groupe formé par les habitants de Malestroy et ceux de la vieille maison de Cayeux appelait l'éclaircissement d'un mystère paraissant devoir rester à jamais obscur...

Il n'en était rien, cependant. Même ce dernier souci allait s'écarter, car l'heure avait sonné : l'heure qui vient toujours à la destinée, vaincue par la générosité humaine, livre le mot de ses plus impénétrables énigmes et met un terme à ses suprêmes rigueurs.

Un jour de cet été-là, comme Françoise venait de reconduire son père et sa belle-mère, avec qui le ménage, à présent, se trouvait dans les meilleurs termes, elle aperçut deux religieuses qui s'avançaient vers la maison Tourmont.

Elle les regarda, distraitement d'abord, enfoncée qu'elle était dans les comparaisons méditatives que sa vie présente lui suggérait à chaque instant.

Que les choses étaient changées, pourtant !... Qui eût dit que la sèche et vaniteuse Lucie, réconciliée par la brillante position de l'architecte et la perspective enivrée de jouer de nouveau à la châtelaine dans la demeure familiale que Françoise et son mari abandonneraient à M. et Mme Tourmont durant une majeure partie de l'année, avec une confortable pension, qui eût dit que cette femme, la marâtre par excellence, se montrerait finalement aimable, presque affectueuse pour sa belle-fille, et témoignerait au petit François, l'enfant dont elle avait vilipendé la venue, une tendresse qui semblait sincère ?.. Et pourquoi ne l'eût-elle pas été, après tout ?... N'est-ce pas le privilège miraculeux de ces petit êtres de réunir les têtes ennemies autour de leur sourire d'ange ?...

Une voix harmonieuse et timide résonnant à ses oreilles tira la jeune femme de ses réflexions :

— Madame, nous quêtons pour les vieillards et les orphelins !...

Elle leva la tête et vit, debout devant elle, de l'autre côté de la grille, les deux religieuses aperçues tout à l'heure.

L'une, celle qui venait de parler, se tenait en avant, souriant de tout son visage un peu fané et de beaux yeux bruns qu'illuminait l'ardeur de la charité; l'autre demeurait à l'écart, un peu en arrière, comme si elle eût préféré ne pas être remarquée.

Françoise ne prit point garde à cet effacement voulu.

N'est-ce point le rôle de celles qui ont renoncé à tout, d'être humbles jusque dans leur maintien ?

Pas davantage, elle ne prêta attention au tremblement léger qui, partant de la fine tête embéguinée, faisait onduler le voile noir au long de la robe de bure jaunie et décolorée par les pluies.

Enlevant son fils entre ses bras, elle mettait une pièce d'or dans la petite main du bébé.

— Tiens, mon chéri, donne, toi qui es comblé, donne pour les déshérités !...

Mais, obstinément détourné de la vieille quêteuse, le petit François agitait ses doigts roses vers la seconde religieuse et tirait sur les bras maternels pour aller vers l'autre physionomie, plus juvénile, dont le sourire attendri l'attirait invinciblement.

Amusée, Françoise se tourna vers la jeune sœur. Elle avait ouvert la bouche pour parler et resta béante, saisie d'une sorte de vertige devant ce visage, ces larges prunelles lumineuses dont elle n'avait jamais plus rencontré l'incomparable regard.

Et, irrésistiblement, un cri lui échappa :

— Elia !... Oh ! c'est vous, Elia !...

Les admirables prunelles de velours noir s'éteignirent, le sourire attendri se figea sur les lèvres pâles, soudain serrées d'un pli austère. La religieuse recula vivement et, tandis qu'elle abaissait son voile noir sur ses traits, articula d'une voix limpide et ferme qui reniait les amoureuses résonances d'autrefois :

— Madame, je ne suis plus que sœur Elie du Bon-Pasteur !

Elle salua, d'un geste définitif, dans la beauté duquel se révélait encore à son insu la « reine de l'attitude » qu'elle incarnait naguère, et s'éloigna d'un pas rapide avec sa compagne, cependant que Françoise demeurait littéralement pétrifiée.

Un instant après, survenait la petite marquise, dans l'élégant panier qu'elle conduisait elle-même et menait souvent, comme but de promenade, à la maison de Cayeux.

Jetant les rênes à son domestique, elle sauta à terre devant la grille et se mit à rire à la vue de Françoise immobile, évidemment sous le coup d'une grande stupeur.

— Que vous arrive-t-il, Françoise ?... Vous avez l'air médusée, comme disent les bonnes gens !...

— Ah ! répliqua Françoise d'une voix entrecoupée, c'est quelque chose de bien extraordinaire !... Non, c'est possible, après tout... A la réflexion, c'est même tout naturel... Tout de même, je ne peux pas me rendre compte de cette réalité... Je n'en crois pas mes yeux... je...

La gaieté de Nicole s'accentua :

— Ma chère Françoise, si vous continuez comme ça longtemps, nous ne sommes pas près de nous entendre !... Voyons, remettez-vous et apprenez-moi, en deux mots l'événement qui vous trouble si fort ?...

— Eh bien, dit Françoise, obéissant à la lettre, c'est une religieuse...

(A suivre)

AUTOUR DE VERDUN

APRÈS NOTRE SUCCÈS DE LA CAILLETTE

Paris, 4 avril. — Sur la rive gauche de la Meuse, dans le bois de la Caillette, pendant la nuit, nos soldats étaient parvenus à regagner une partie du terrain perdu, mais l'ennemi avait profité de l'obscurité pour organiser en arrière de la première ligne de feu des obstacles formidables; il avait abattu, par places, des arbres pour en former des barricades successives, dont la défense était confiée à des troupes fraîches, vivement amenées en renfort.

Lorsque le jour parut, nos soldats se trouvèrent en présence de ces obstacles, dont il fallut faire, pour ainsi dire, un siège en règle. Mais rien ne pouvait décourager leur ardeur. Avec des cartouches de mélinite et des grenades, ils firent des trouées dans ces barricades, et lentement, mais sans arrêt, ils refoulèrent les défenseurs jusqu'à l'extrême lisière du bois. A la fin de la journée, le but recherché par eux était atteint.

Profitant de ce que l'ennemi avait quelque peu dégarni le village de Vaux pour porter secours à ses unités engagées dans le bois de la Caillette, notre commandement ordonna, vers le soir, une contre-attaque sur le village de Vaux.

Notre front avait été reporté la veille sur l'étang de Vaux. Cet étang est situé à l'extrémité ouest du village; c'est de là que s'échappe le ruisseau de Vaux qui descend dans la plaine de Woëvre, et après y avoir décrit des méandres, va se jeter dans la rivière de l'Orne.

Débouchant des lignes de tranchées établies près de l'étang, nos colonnes s'élancèrent à l'assaut des premières maisons du village. L'attaque fut menée si résolument, qu'elle réussit à nous faire prendre pied dans ces maisons en ruines. Nos soldats ne tardaient pas à rentrer en possession de toute la partie du village que, sous l'action de la grosse artillerie ennemie, ils avaient été obligés précédemment d'abandonner.

Le Traquenard et le Carnage d'Allemands de Malancourt

Paris, 4 avril. — Après l'occupation par les Allemands du village de Malancourt, notre commandement avait jugé opportun d'évacuer les positions que nous tenions aux abords immédiats de cette localité pour les reporter sur la rive sud du ruisseau de Forges, qui prend sa source dans le bois de Malancourt, et, coulant dans la direction nord-est, passe à Haucourt et ensuite à Béthincourt. Le cours de ce ruisseau représentait donc hier notre ligne avancée de défense.

L'évacuation de nos tranchées voisines de Malancourt s'était effectuée si discrètement que les Allemands ne s'en étaient pas aperçus. Ils croyaient donc que ces tranchées étaient toujours occupées. Pendant la matinée et une partie de la journée, le bombardement ennemi fit rage sur ce point, vide de défenseurs. Des milliers de projectiles furent ainsi dépensés en pure perte.

A six heures du soir, lorsque les Allemands estimèrent que le terrain était suffisamment bouleversé, ils lancèrent de gros effectifs à l'assaut. Les premières vagues allaient atteindre le but lorsque, tout à coup, un feu terrible de mitrailleuses et d'infanterie, parti de nos nouvelles positions sur la rive du ruisseau de Forges, arrêta net leur élan. Pendant qu'un ouragan de fer fauchait l'ennemi de front, nos 75, en batterie sur nos défenses de Béthincourt, ouvraient un feu terrible de flanc sur les colonnes qui venaient renforcer les premières lignes de choc.

Ce fut pendant quelques minutes, un véritable carnage. Des rangs entiers étaient abattus. Le désordre ne tarda pas à se mettre parmi les assaillants restés indemnes, qui se hâtèrent dans une course éperdue de regagner les tranchées d'où ils étaient partis.

Ce succès, important par le nombre des ennemis mis hors de combat, ne nous a coûté aucune perte.

Les Impressions du Colonel Repington

Londres, 4 avril. — A la suite d'une longue visite qu'il vient de faire sur le front français, le célèbre critique militaire, colonel Repington, télégraphie au « Times » un article qui n'a pas moins de deux colonnes sur les opérations qui ont lieu devant Verdun, et dans lequel l'auteur décrit les méthodes du général Petain.

Dans cet article, le colonel Repington considère la situation comme très satisfaisante et admire la façon merveilleuse dont le commandant des forces françaises utilise l'artillerie lourde et l'artillerie de campagne.

Le critique militaire estime qu'il est fort heureux que le kronprinz commande les armées allemandes devant la grande forteresse de l'Est, car il est au-dessous de tout comme chef d'armée. Il est hors de doute qu'il aurait été depuis longtemps relevé de son commandement s'il n'avait été le prince héritier d'Allemagne.

Le général Petain dirige la bataille, qui dure depuis le 21 février, avec une résolution et une persévérance admirables qui expliquent la confiance sans limite des Français dans une victoire finale. On se rend compte que déjà la victoire morale est complète.

Au surplus, comme il existe à l'ouest de la Meuse huit autres positions au moins aussi fortement organisées, un succès allemand à Verdun n'apporterait pas à la situation de bien grandes modifications. La glorieuse armée française recommencerait ses exploits après avoir infligé à l'ennemi des pertes sans précédent.

« Quels hommes magnifiques que ces soldats français ! dit le colonel Repington. Je leur ai rendu visite dans leurs tranchées. Je les ai vus allant à la bataille et en revenant. J'ai remarqué leur magnifique discipline et leur gaîté, et j'ai admiré les bons rapports qu'ils avaient entre eux et avec leurs officiers. Je crois que jamais le moral de l'armée française n'a été supérieur. Les Français ont confiance en leur chef et en eux-mêmes. Ils croient à la victoire, et ils sont décidés à vaincre. »

Le colonel Repington donne ensuite un court aperçu de la distribution des forces allemandes sur le front occidental, et il ajoute que, d'après cette distribution, on doit supposer que ou bien les Allemands ont l'intention d'attaquer les Anglais ou bien qu'ils s'attendent à être attaqués par eux. Il existe une troisième hypothèse, à savoir que les Allemands retireraient les divisions qu'ils ont en réserve devant le front britannique pour les envoyer à Verdun, mais cette opération prendrait au moins huit jours. Elle n'échapperait pas à la vigilance des Anglais, qui ne resteraient pas inactifs.

« Il est désagréable pour nous, dit en terminant le colonel Repington, que nous ne combattions pas quand nos amis luttent si vivement, mais nous verrons plus tard. »

Notre Artillerie dotée d'Engins formidables

Les plus forts Calibres du Monde

Paris, 4 avril. — *Une grosse affluence de public s'était massée hier soir devant le sous-secrétariat des munitions, avenue des Champs-Elysées, où, avec des crics, des glissières, des cordages et des pinces, on déchargeait deux énormes obus dont la hauteur atteignait la taille d'un homme ordinaire. Il ne fallut pas moins d'une heure et demie pour installer dans le hall du sous-secrétariat les deux engins dont la majesté formidable impressionnait le public. Ces projectiles monstres sont des obus de ... millimètres, pesant chacun près d'une tonne, que tire un nouvel engin d'artillerie lourde qui va répondre au 420 allemand.*

Cet obus, qui correspond assez sensiblement à la hauteur du projectile allemand, contient une charge d'explosif supérieure à celle de ce dernier. Ce n'est qu'un début, et **nos artilleurs vont posséder bientôt les plus forts calibres existant au monde.**

En Allemagne

Le grand Discours du Chancelier allemand

Rotterdam, 4 avril. — Suivant des nouvelles d'origine berlinoise, c'est demain que le chancelier M. de Bethmann-Hollweg doit prononcer au Reichstag l'important discours depuis si longtemps annoncé. Dans ce discours, le chancelier fournira des renseignements généraux sur les opérations militaires et sur la situation internationale créée par les événements actuels.

L'Effort de nos Usines de guerre

Paris, 4 avril. — M. Henry Bérenger, sénateur et vice-président de la commission sénatoriale de l'armée, décrit ainsi l'effort de nos usines de guerre : « Aujourd'hui, d'immenses usines d'hydrocarbures, d'explosifs, de coton poudre, d'éther, emplissent de leurs fumées et de leurs vapeurs la Camargue, la Charente, le Lyonnais et jusqu'à notre grande ceinture parisienne. Les fonderies de canons retentissent de Bourges au Creusot; les projectiles géants d'acier jaillissent par milliers des usines hydroélectriques de l'Isère et de la Savoie. Les forêts du Nivernais et de l'Allier retentissent de la strideur des scieries qui débitent par millions les traverses de nos voies ferrées et de nos grands canons. Les manufactures du Centre et de l'Ouest se sont accrues jusqu'à fabriquer chaque mois les mitrailleuses par milliers et les fusils par dizaines de mille. Moteurs d'avions et d'autos, tracteurs et affûts, trucs d'artillerie lourde, matériel de sous-marins et de chemin de fer, tout sort en ce moment de tous les chantiers de la nation pour assurer aux soldats de la patrie l'armement intégral nécessaire aux plus beaux courages. »

En Angleterre

Les Grèves de La Clyde

Le Complot allemand est découvert

Londres, 4 avril. — Les troubles de la Clyde n'avaient aucun caractère trade-unioniste proprement dit. Il s'agissait d'une conspiration allemande pour débaucher les ouvriers des usines de munitions par l'intermédiaire d'une agence de prêteurs d'argent ayant de vastes ramifications. Plusieurs étrangers ont été arrêtés, dont quelques individus de nationalité douteuse, mais de noms allemands. L'argent était certainement allemand.

NOUVELLES DIVERSES

L'Expédition Shackleton

Port-Chalmers (Nouvelle-Zélande), 3 avril. — Le premier officier de l'« Aurora » a fait la déclaration suivante :

« Le départ de notre navire eut l'air d'une fuite. A la vérité, nous songions à abandonner notre bâtiment et à demander une expédition de secours par la radiotélégraphie, quand l'« Aurora » chassa brusquement sur son ancre et se dégagea ainsi de sa prison de glace. Ce fut un triste retour, mais j'espère retourner avec mon même personnel et ramener ceux que nous avons laissés en arrière. »

L'Odyssée de l'"Aurora" et de l'Expédition Shackleton

Londres, 4 avril. — Le capitaine était à terre avec quelques hommes, lorsque l'« Aurora », un des deux navires de l'expédition Shackleton, rompant ses amarres, partit à la dérive. Le second, M. Stenhouse, prit le commandement. L'équipage craignit vivement que le navire ne fût plus en état de résister à une forte mer après avoir été si longtemps pris par les glaces qui l'emportaient à la dérive. Heureusement, le remorqueur « Dunedin » vint à la rescousse et amena l'« Aurora » à bon port. Les provisions du navire étaient presque épuisées, ainsi que le combustible, mais l'équipage demanda avant tout des nouvelles de la guerre :

« Tout va-t-il bien dans la vieille patrie » ? questionnèrent-ils.

« L'Aurora » était allée dans la mer de Ross se réapprovisionner dans les dépôts divers laissés par les autres expéditions antarctiques. Pendant que l'expédition de ravitaillement était à terre, le navire, perpétuellement assailli par de violentes tempêtes, risqua plusieurs fois d'être brisé contre des murailles de glace. Le gouvernail fut tordu en tire-bouchon; l'équipage de l'« Aurora » dut vivre presque exclusivement du produit de la chasse.

Les provisions débarquées permettront amplement au groupe resté à terre de vivre jusqu'à l'arrivée de l'expédition de secours, l'année prochaine. Le groupe est composé du capitaine Mac Kintosk, de sept hommes; il a neuf chiens avec lui.

Grave Explosion dans une Usine

6 MORTS — 6 BLESSÉS

Paris, 4 avril. — Une violente explosion s'est produite hier soir vers six heures, rue de Paris, à Boulogne-sur-Seine. Au numéro 69 de cette rue se trouvent d'assez vastes locaux autour d'une haute cheminée. En temps normal, il y a là une blanchisserie appartenant à M. Bourgeois. Depuis la guerre, ces bâtiments servent d'annexes aux usines Goavier, de Boulogne. Le bâtiment principal est le séchoir, qui mesure vingt-cinq mètres de longueur sur cinq mètres de large, construit en moellons et en briques, avec charpentes et ferme en fer; le toit vient l'appuyer à mi-hauteur d'un haut et large mur. C'est ce bâtiment qui a sauté. Il était divisé en trois pièces, dont l'une renfermait le calorifère produisant l'air chaud se répandant ensuite dans le séchoir.

La force de l'explosion fut telle qu'un des deux murs du grand côté du bâtiment s'abattit complètement; les poutres en fer scellées dans le mur opposé manquant soudain de point d'appui, s'abaissèrent alors avec fracas, entraînant le toit.

Les ouvrières qui, malheureusement, se trouvaient encore dans l'atelier et travaillaient du côté du mur écroulé, furent coincées comme dans un étau et écrasées sous la masse de la toiture.

Un incendie se déclara aussitôt, et la chaleur qui se dégageait du foyer d'incendie ne permit pas tout d'abord aux sauveteurs de porter secours aux malheureuses qui se trouvaient sous les décombres.

Dès que l'alarme fut donnée, les pompiers de Boulogne et ceux de Paris accoururent et combattirent énergiquement le feu. Bien que la maison d'habitation n'eût pas souffert, on dut descendre du premier étage Mme Bourgeois et sept personnes travaillant avec elle, qui n'avaient pu, en raison de la fumée, s'enfuir à temps. Ce n'est qu'à onze heures qu'il fut possible de commencer le déblaiement du séchoir détruit. Les soldats des dépôts voisins, qui ont été réquisitionnés, firent la chaîne, se passant de main en main les débris, les matériaux de toutes sortes. Alors seulement on put soulever les solives et les étayer.

LES CADAVRES

A minuit et demi, trois cadavres complètement carbonisés pouvaient être dégagés. Un quart d'heure plus tard, un quatrième cadavre était découvert. Les recherches se poursuivirent à la lueur des torches. Enfin, à deux heures et demie du matin, deux nouveaux cadavres étaient retirés. Six personnes avaient été plus ou moins grièvement blessées au début de l'incendie. Quelles sont les causes de l'explosion ? On l'ignore encore, et il est probable que l'on ne sera fixé sur ce point qu'après l'enquête à laquelle procède M. Kling, directeur du laboratoire municipal. Mais, d'ores et déjà, toute idée de malveillance paraît devoir être écartée.

Vers quatre heures du matin, on a retrouvé un autre cadavre, ce qui porte à sept le nombre des morts.

Un Sérum contre le Typhus exanthématique

Paris, 4 avril. — Les docteurs Roux, Nicolle et Blaizot, de l'Institut Pasteur, ont présenté à l'Académie des sciences un travail sur la découverte d'un vaccin ayant la propriété d'atténuer les manifestations du typhus exanthématique.

On sait que contre cette terrible infection, qui causa de si grands ravages dans les rangs de nos alliés serbes, il n'existait jusqu'à ce jour aucun traitement spécifique.

Le docteur Roux est arrivé à préparer un vaccin expérimental, qui, déjà appliqué à dix-neuf cas a donné les meilleurs résultats. Sa découverte fait-elle prévoir celle d'un vaccin préventif ? Peut-être. En tout cas, elle marque un pas encore dans la voie du traitement de cette infection.

LA GUERRE SUR MER

L'Autriche dégage sa responsabilité pour le Torpillage de la "Tubantia"

La Haye, 4 avril. — Le ministre d'Autriche-Hongrie a informé le ministre des affaires étrangères qu'au moment de la destruction du paquebot « Tubantia », il n'y avait dans les parages de la catastrophe aucun sous-marin autrichien.

Barque non armée coulée

Londres, 3 avril. — La barque britannique « Bangairon », quoique n'ayant aucun armement, a été coulée par un sous-marin. La moitié de l'équipage a été recueillie.

Le Parlement russe salue les Victimes du "Portugal"

Pétrograd, 3 avril. — A la séance d'aujourd'hui, le président de la Douma a dénoncé le crime commis contre les victimes du navire-hôpital « Portugal ». La Douma a décidé d'informer tous les Parlements du monde de l'acte inqualifiable accompli en violation du droit des gens.

« L'ennemi, a dit le président Roszianko, qui a agi en connaissance de cause, puisque le « Portugal » portait tous les signes réglementaires de la Croix-Rouge, a donc oublié toutes les lois divines et humaines et perpétré un crime sans nom, en mettant à mort traîtreusement 120 hommes désarmés. Je vous propose d'honorer la mémoire de ces victimes. »

Tous les députés se sont levés alors.

A la séance du conseil d'empire, M. Yordanoff, membre du conseil, a prononcé un vibrant discours relatif au coulage du navire-hôpital « Portugal ». Il a terminé en ces termes : « Quatre puissances font la guerre à la Russie, mais nous connaissons tous le nom de l'infâme ennemi qui a transformé la guerre en un méfait inouï. Je fais appel au conseil de l'empire pour qu'il stigmatise une fois de plus ce nom devant le monde entier et exprime sa profonde indignation devant cet acte de cruauté honteux et absurbe. »

M. Gourko a déclaré se joindre au précédent orateur, et il a ajouté : « Je suis sûr que l'heure de la vengeance est proche, où le sang innocent et les larmes versées produiront des fruits abondants, répandant une bonté encore plus grande parmi les peuples civilisés et refoulant les Teutons à la place qu'occupent les barbares. »

Le président du conseil de l'empire a proposé ensuite à l'assemblée d'honorer la mémoire des victimes du « Portugal ». Tous les membres se sont levés en signe d'adhésion.

Le Gouvernement russe dénonce le Crime aux Puissances

Pétrograd, 4 avril. — Le gouvernement impérial a adressé le 2 avril à tous les gouvernements étrangers la Note suivante :

« Le navire-hôpital russe « Portugal », monté par un équipage russe et français, ayant à bord le personnel médical sanitaire de rigueur, naviguait dans la mer Noire, à destination de Corfou. Le 30 mars, à huit heures et demie du matin, il stoppa à la hauteur du cap Fathie pour permettre à un des bateaux qui l'accompagnait de puiser l'eau qui gênait sa marche. A ce moment, *un sous-marin allemand approcha du bâtiment immobile, en fit le tour et, sans le moindre avertissement préalable*, lui lança, coup sur coup, deux torpilles, à une distance d'environ 50 mètres. Une manqua son but, l'autre éclata dans le compartiment des machines. Le navire coula immédiatement.

» Un torpilleur russe qui se trouvait à proximité put sauver 158 personnes sur 273 qui étaient à bord. D'autres, dont 14 dames de la Croix-Rouge, 50 médecins, des infirmiers et des infirmières et des matelots et 29 matelots français périrent.

» *Le « Portugal » portait tous les signes distinctifs de la convention spéciale signée en 1907 à La Haye, et décidant l'application à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève. Un échange de Notes a eu lieu entre les gouvernements russe, turc et bulgare, qui acceptèrent ces mêmes immunités.*

» Les conditions dans lesquelles l'attentat a été opéré excluent toutes possibilités de méprise de la part du sous-marin. *L'attentat a été conscient et voulu.*

» Le gouvernement voit dans ce crime, non seulement une infraction flagrante au droit des gens, mais un acte de vulgaire piraterie. Il en fait juge la conscience des peuples civilisés. »

Le texte de ce télégramme a été communiqué sous forme de note verbale aux ambassades d'Espagne et des Etats-Unis, le 2 avril, sous le numéro 261, précédé de la phrase suivante :

« Le gouvernement impérial a l'honneur de prier les ambassades d'Espagne et des Etats-Unis d'Amérique de bien vouloir porter à la connaissance des gouvernements d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Turquie, les faits suivants contre lesquels il proteste. »

Allemagne et États-Unis

Si l'Allemagne s'avoue coupable... le Président Wilson enverra une Note décisive

Washington, 4 avril. — On est convaincu que l'Allemagne devra admettre qu'elle est responsable de quelques-unes, sinon de toutes les attaques accomplies récemment par les sous-marins contre les Américains.

Les fonctionnaires de la Maison-Blanche prévoient que, *dans ce cas, M. Wilson adressera à l'Allemagne des demandes qui ne permettront aucune discussion et tendront les relations entre les deux pays jusqu'à la rupture. La Note du président au gouvernement de Berlin équivaudra pratiquement à un ultimatum; les termes en seront si sévères que, pour y satisfaire, l'Allemagne sera obligée d'abandonner complètement sa campagne sous-marine contre les navires de commerce, qu'ils soient armés ou non armés. On nourrit peu d'espoir, à Washington, que l'Allemagne y consente.*

Sous la Menace d'une Rupture

New-York, 4 avril. — Un haut personnage américain a déclaré :

« Nous sommes sous la menace d'une rupture de relations avec l'Allemagne. Telle est l'exacte situation. Aujourd'hui, la seule issue possible est l'acceptation par les Etat-Unis, pour sauvegarder la paix, d'une déclaration de l'Allemagne qui, nous le savons d'avance, sera un mensonge. »

Une Panique de Bourse à Francfort

Genève, 4 avril. — Il y a eu à la Bourse de Francfort une panique, le bruit de nouvelles complications diplomatiques entre l'Allemagne et l'Amérique ayant circulé.

Brillantes Actions des Flottes alliées dans l'Adriatique

Rome, 4 avril. — D'après des renseignements puisés à une source absolument sûre, les actions des flottes alliées, et spécialement celles de la marine italienne, ont été particulièrement brillantes pendant le mois de mars, surtout en ce qui concerne les opérations dans l'Adriatique.

La Fraternité d'armes franco-italienne

La Réponse de Joffre à Cadorna

Rome, 4 avril. — Le général Joffre a répondu au général Cadorna par la dépêche suivante :

Paris, 4 avril

« *A Son Excellence le général Cadorna, comando supremo, Italie,*

» De tout cœur, je vous remercie, mon général, de la chaude sympathie que vous voulez bien m'exprimer au moment où vous quittez la France. Pendant que vous faisiez à nos soldats l'honneur de les passer en revue, vous avez deviné dans leurs yeux la fierté qu'ils en éprouvaient et y avez lu leur foi ardente et leur confiance inébranlable.

» Votre visite laissera une profonde impression chez tous ceux qui vous ont approché. Nos officiers sont fiers de votre appréciation sur notre armée; ils ont senti que vous étiez des nôtres, de la même race éprise du même idéal.

» Dites à nos frères d'armes d'Italie que nos cœurs battent à l'unisson des leurs et que nous suivons leurs opérations avec un intérêt passionné.

» Je conserve personnellement, mon général, un souvenir reconnaissant de votre franche et affectueuse camaraderie, et vous prie de transmettre à ceux qui vous ont accompagné l'assurance que leur cordialité leur a conquis l'unanime sympathie des officiers français.

» J. JOFFRE. »

Les Engagements dans l'Aviation

Paris, 3 avril. — Il a été publié dans certains journaux sous le titre « Renseignement militaire » une information inexacte relative aux engagements dans l'aviation militaire. Toute personne non encore appelée sous les drapeaux ou dégagée de toute obligation militaire qui désirerait servir dans les troupes de l'aéronautique trouvera auprès des commandants des bureaux de recrutement tous les renseignements utiles.

Le Loyer des Officiers et Sous-Officiers

Paris, 4 avril. — Tous les officiers et sous-officiers continuent à bénéficier, comme les autres mobilisés, du moratorium relatif aux loyers. La circulaire du 13 mars 1916 n'a pas un caractère impératif, elle n'a eu pour objet que de faire connaître dans quel sens il convenait d'appliquer le décret du 28 décembre 1915 et de rappeler à ceux dont la guerre n'a nullement réduit les ressources qu'ils ne devaient équitablement se prévaloir de dispositions légales qui n'ont été, en fait, prévues et édictées que pour ceux-là seulement dont la situation matérielle se trouve indiscutablement diminuée en raison des circonstances actuelles.

Il n'est pas possible, par ailleurs, de fixer les catégories d'officiers et sous-officiers auxquels s'impose l'obligation de payer leur loyer. Il n'y a en la circonstance que des cas d'espèce, et il appartient à chacun, en se pénétrant de l'esprit de la circulaire précitée, de fixer sa ligne de conduite. Il y a là pour les officiers et sous-officiers, un exemple à donner et leur autorité morale ne peut être que grandie du fait qu'ils tiendront à honneur de remplir les engagements souscrits par eux en temps de paix dès qu'aucune impossibilité matérielle ne s'y oppose.

Une Délégation de la Chambre aux Arsenaux toulonnais

Toulon, 4 avril. — Une délégation de la commission de la marine de guerre de la Chambre, à la tête de laquelle se trouve M. Chaumet, ancien sous-secrétaire d'Etat, est arrivée à Toulon, où elle va étudier les différentes questions intéressant les arsenaux et les établissements de la marine.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

A la Chambre des Députés

La Mise en Culture des Terres abandonnées

Paris, 4 avril. — La Chambre reprend la discussion des articles du projet sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre.

M. Compère-Morel, socialiste unifié, développe un amendement qui modifie ainsi l'article 1er : « Si, dans les quinze jours de l'envoi d'une lettre recommandée, les travaux ne sont pas entrepris, le maire aura le droit de réquisitionner ces terrains, et il pourra les livrer pour être mis en culture au Comité communal d'action agricole. »

Nous entendons, dit M. Compère-Morel, non pas faire du collectivisme, mais rendre la loi plus impérative et augmenter pratiquement la production. C'est à la Chambre de rassurer les paysans qui craignent qu'on touche à leurs terres, mais seront satisfaits si on les cultive en leur absence. (Applaudissements à gauche.)

M. Méline, ministre de l'agriculture, refuse d'accepter cet amendement qui n'est pas solide. Quel trouble partout si les maires ou les Comités devaient entrer dans la voie de la réquisition générale. Le système du gouvernement consiste, au contraire, à recourir à la persuasion et à la réquisition en dernier ressort.

Le **général Roques,** ministre de la guerre, répond que les mesures prises par ses prédécesseurs seront développées. Tout en tenant compte des besoins du front, il veillera à accorder plus de permissions agricoles dans la zone de l'intérieur.

Le ministre a ordonné une enquête sur l'emploi réel des auxiliaires qu'on dit mal employés. Si, comme on l'a dit, ils sont trop nombreux, le surplus disponible sera mis à la disposition de l'agriculture. Le général Roques s'efforcera d'employer les auxiliaires le plus près possible de leur domicile, afin qu'ils puissent travailler à leurs métiers et occupations à leurs heures de liberté. On rendra à la vie civile tous les auxiliaires inutiles. Des prisonniers seront aussi mis à la disposition de l'agriculture.

Au sujet de l'appel de la classe 1888, on a proposé que les agriculteurs soient exemptés de l'appel. On a appelé d'abord les hommes ayant le moins de charges de famille et les agriculteurs ne seront convoqués qu'en dernier lieu.

M. Fernand David, président de la commission de l'agriculture, remercie le ministre de ses déclarations et compte qu'il saura se faire obéir. Il lui demande de mettre en sursis d'appel les hommes de la classe 1888 indispensables à leur exploitation agricole.

Le **général Roques :** Je ne demande pas mieux que de prendre des mesures pour les hommes dont le cas est le plus intéressant, mais à condition qu'il n'y ait pas d'abus. (Applaudissements.)

M. Tissier (Vaucluse), radical-socialiste, soutient un amendement instituant dans chaque commune rurale un comité permanent d'action agricole de cinq membres chargé d'organiser le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres en distribuant les engrais, en répartissant les semences, la main-d'œuvre, les animaux de travail et les machines mises à sa disposition par le gouvernement.

Ce comité pourra réquisitionner les terres des propriétaires défaillants.

M. Méline dit que si cet amendement était adopté, le comité d'action agricole, au lieu d'être un comité libre, serait investi d'un mandat officiel qui le substituerait à la commune et lui en donnerait toutes les responsabilités.

On ne peut faire, dit-il, disparaître la commune de la loi. Je demande à la Chambre de rejeter l'amendement.

M. Dariac, rapporteur, s'associe aux observations de M. Méline et repousse particulièrement l'intervention du juge de paix dans la réquisition proposée par M. Tissier.

L'amendement Tissier est repoussé par 355 voix contre 132.

A la demande de la commission de l'agriculture, la suite est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à six heures quinze.

Prochaine séance jeudi, à trois heures.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 avril. — Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Des Ecoles de Bergers pour les Mutilés

Paris, 4 avril. — Un grand nombre de mutilés de la guerre peuvent exercer la profession de berger. Elle est bien rétribuée; les bergers non nourris gagnent de 1,000 à 1,300 francs, selon les régions, et ont souvent des avantages accessoires : le logement avec jardin, l'indemnité de nourriture pour les chiens, etc.

Les bergers nourris et logés ont un salaire annuel de 700 à 800 francs, sans parler des pourboires, étrennes, gratifications à la tonte ou lors de la vente des animaux et de la naissance des agneaux.

Pour parer au manque de bergers, le ministre de l'agriculture a décidé la création d'apprentis bergers dans quelques-unes des écoles les mieux outillées pour cette rééducation, savoir : l'Ecole nationale d'agriculture à Grignon, les Ecoles pratiques de la Brosse (Yonne), à l'Oiselleric (Charente) et à Châtillon-sur-Seine.

Les demandes d'entrée dans ces écoles peuvent être adressées aux directeurs de ces établissements.

La Correspondance des Prisonniers de Guerre

UNE EXTRAORDINAIRE RÉPONSE DE LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE

Genève, 4 avril (dépêche particulière). — La Croix-Rouge de Genève s'étant plainte, avec statistiques et chiffres à l'appui, auprès de la Croix-Rouge de Berlin, du retard que subissent la plupart des correspondances des prisonniers de guerre détenus en Allemagne, a reçu du ministre de la guerre allemand la réponse suivante, qui, comme duplicité et fourberie, ne déparera pas la collection des réponses germaniques.

Les lettres des prisonniers sont censurées au camp, et après un séjour de dix jours, expédiées aux destinataires. La statistique établie par le Comité international de Genève n'est pas une preuve suffisante pour admettre que des autorités allemandes retarderaient volontairement les correspondances.

Si l'on prend en considération les dix jours de retenue au camp exigés pour des raisons militaires, une bonne partie des lettres mentionnées dans la statistique peut être écartée. L'expérience a démontré, du reste, qu'en général, il ne s'agit que de retards apparents. Très souvent, la date des lettres est erronée. Ces erreurs proviennent, dans la plupart des cas, d'inattention.

D'autre part, il peut y avoir tromperie voulue par l'inscription d'une date antérieure. Cette supercherie s'accorderait assez bien avec les rapports mensongers sur les atrocités soi-disant à l'ordre du jour dans les camps.

Une partie des prisonniers veulent de toutes façons se donner l'apparence d'être traités de manière inadmissible par les autorités allemandes. Quelquefois, des dates anciennes doivent être une excuse vis-à-vis du destinataire, qui est enclin à se plaindre de ne pas recevoir assez de nouvelles du prisonnier.

Il arrive aussi que les prisonniers portent les lettres plusieurs jours sur eux avant de les remettre au bureau de poste les ayant commencées à une date et les finissant plus tard. Il faut encore noter que certaines lettres sont rendues aux prisonniers pour adresse insuffisante. L'ancienne date y reste indiquée. Or, comme on ne peut se fier aux dates, le retard réglementaire de dix jours est maintenu pour ces cartes rectifiées comme pour les autres à partir du moment où elles sont mises à la poste.

En ce qui concerne l'expédition du courrier, il faut aussi signaler que la correspondance des prisonniers, se trouvant dans les camps de travail doit passer d'abord par le camp principal.

L'Allemagne et le Cardinal Mercier

Amsterdam, 4 avril. — On sait que des soldats allemands viennent d'arrêter le chanoine Loncin, secrétaire de l'archevêque de Malines, après avoir fait chez lui une perquisition au cours de laquelle ils se sont emparés de la correspondance privée du cardinal Mercier ainsi que de copies de lettres. Le cardinal Mercier a adressé une note de protestation au gouvernement général allemand.

Dans cette note, le cardinal s'élève avec vigueur contre la violation du secret que, seule, Rome peut briser et qui dans ce cas fut impuissant à sauvegarder divers cas du « forum conscientiæ » contre l'arbitraire des soldats. Le cardinal signalera au Saint-Siège, suprême juge en l'occurence, cette violation par la force brutale du secret de l'administration et des choses de l'Eglise.

Le gouvernement allemand a déjà répondu à la protestation du cardinal par une note où il prétend que la liberté de l'Eglise n'a rien à voir dans cette affaire, et que c'est en vain que le cardinal, faute d'avoir des sujets de plaintes légitimes, s'efforce d'inventer une violation des droits ecclésiastiques par l'Allemagne.

Les Allemands estropiés reprennent du Service

Genève, 4 avril. — Au cours d'une conférence faite à Bulach (Suisse), par le médecin-major fédéral Gamper, à son retour d'une visite à des hôpitaux allemands, l'orateur a cité un fait des plus intéressants et que l'on ne peut révoquer en doute, puisqu'il dit l'avoir vu de ses yeux. D'après lui, les orthopédistes allemands ont réalisé dans leurs appareils des perfectionnements tels que des cavaliers amputés d'une jambe ont été munis d'un membre artificiel si bien conditionné qu'ils ont pu remonter à cheval et reprendre leur service au front. Ce détail, curieux en soi-même, semble indiquer subsidiairement une certaine pénurie d'hommes.

En Autriche

SITUATION DIFFICILE

Genève, 4 avril. — Une personnalité importante de la ville de Genève, qui vient de faire un séjour de trois semaines en Autriche, en rapporte des impressions qui diffèrent assez sensiblement de celles que les neutres ont coutume de donner au public.

La souffrance est, paraît-il, considérable à Vienne et dans les grands centres allemands. Les classes moyennes sont à peu près ruinées. Des plaintes s'élèvent de partout et on appelle la paix à grands cris.

La grande voie ferrée qui relie Vienne à Munich, en passant par Saalsbourg, est complètement interdite au public, et la semaine passée elle était le théâtre de nombreux mouvements de troupes, ce qui laisse supposer qu'une partie des forces autrichiennes des Balkans a dû être reportée sur le front occidental.

Autour de Verdun

Dans le Bois de la Caillette

LE « MATERIEL HUMAIN » DE L'ENNEMI

Paris, 4 avril. — Par des assauts incessants, à l'ouest comme à l'est de la Meuse, les Allemands s'acharnent sur nos avant-lignes pour s'emparer des positions tactiques nécessaires. Il persistent dans leur plan de progression tout autour de Verdun.

A l'attaque globale en masses sur toutes nos positions frontales devant la place a succédé, dès la fin de février, la tactique des coups de boutoirs isolés, fragmentés, de côté et d'autre. Maintenant, l'ennemi, beaucoup plus méthodiquement, procède par actions combinées, concomittentes, destinées à diviser nos réserves pour affaiblir nos ripostes, sans succès d'ailleurs.

Ainsi, après une nuit relativement calme, il a attaqué presque simultanément sur les deux rives, dans l'après-midi du 4.

Sur la rive gauche, une tentative pour déboucher du village de Malancourt et s'emparer du bourg contigu d'Haucourt a complètement échoué.

Ce nouvel insuccès sera d'autant plus sensible à l'adversaire qu'hier encore, dans ce secteur, nous l'avons fait tomber dans une embuscade meurtrière, en cédant volontairement une bande de terrain de 100 mètres de profondeur le long du ruisseau de Forges.

Un peu plus tard, exactement à quinze heures, après l'intense préparation d'artillerie habituelle, sur notre front Douaumont-Vaux, les Allemands ont prononcé une très puissante attaque contre notre première ligne, à 300 mètres environ à l'est du village de Douaumont.

Leur objectif était évidemment de réoccuper le bois de la Caillette, d'où nos troupes, au contraire, ont achevé de les chasser aujourd'hui, puis d'essayer à nouveau de tourner nos positions sur le plateau de Douaumont.

Mais nos tirs d'artillerie, combinés à nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, ont fauché les assaillants avant qu'ils n'aient abordé nos lignes, les foudroyant littéralement sur place.

Les survivants se sont dispersés dans le plus vif désarroi et se sont réfugiés au nord de Douaumont, dans le bois du Chauffeur, où nos pièces, concentrant leur bombardement, leur infligèrent encore des pertes effroyables.

Ainsi, nos victorieuses contre-attaques, quoiqu'en dise le communiqué allemand, qui, dans son embarras, prétend qu'elles n'ont été d'aucun succès, ont anihilé les résultats obtenus par l'adversaire au cours de ces derniers jours et refoulé notre front initial suivant les positions qu'il occupa tout le mois de mars, entre le fort de Douaumont et le village de Vaux.

Enfin, le communiqué donne des précisions curieuses sur le mécanisme de cette action. Les Allemands, comme du reste dans les récentes attaques, ont procédé par vagues successives suivies de formations denses en petites colonnes.

Au premier rang étaient placées des troupes de qualité inférieure, qui avançaient coude à coude, sous la mitraille française. Ces hommes ainsi sacrifiés devaient faciliter leur progrès aux secondes masses, constituées avec des combattants mieux aguerris et de qualité supérieure

Cette triste tactique, simpliste et brutale, montre une fois de plus le dédain de l'état-major pour le « matériel humain », suivant leur mot cynique. Elle fait singulièrement contraste avec la méthode du commandement français, si justement économe de ses hommes.

Jamais les pertes ne furent aussi cruelles pour l'ennemi que dans ces derniers combats d'Avocourt, Douaumont et Vaux; et pourtant, tous ces sacrifices n'ont abouti jusqu'ici qu'à des résultats stratégiques nuls et à des avantages tactiques infimes.

Importants Renforts ennemis

Paris, 4 avril. — **On affirme de bonne source que, pendant la dernière pause de dix jours, les Allemands ont amené des troupes fraîches et de l'artillerie lourde devant Verdun.**

L'Attitude allemande

Genève, 4 avril. — L'état-major allemand s'est montré hier particulièrement prudent. Son bulletin officiel du 3 avril porte simplement ceci: « A gauche de la Meuse, toutes les positions de l'ennemi au nord du ruisseau de Forges entre Haucourt et Bethincourt sont en notre possession. Au sud-ouest de Douaumont le combat continue. »

Les journaux allemands insistent sur la résistance que l'armée française oppose aux troupes du kronprinz.

La propagande allemande destinée aux Etats-Unis continue à vanter la sûreté de l'avance autour de Verdun, et le peu de pertes que subit l'infanterie grâce à la puissance de l'artillerie. Toutefois, un correspondant américain relate qu'un prisonnier français a déclaré aux Allemands qui l'interrogeaient: « Vous ne prendrez jamais Verdun, quand même vous nous tueriez 250,000 hommes. »

GARFUNKEL, LOMBARD & Cie

devant le Conseil de Guerre

CONTINUATION DES INTERROGATOIRES

Cinquième audience

Paris, 4 avril. — L'audience d'hier, prise entièrement par les interrogatoires de Lombard et de Garfunkel, n'a point été dépourvue d'intérêt; aussi, aujourd'hui, les curieux sont-ils venus nombreux. On va enfin, au cours de cette cinquième audience, aborder le fond de l'affaire, les deux principaux inculpés n'ayant donné sur leur propre compte que des renseignements généraux. Chaque hospitalisé sera prié de s'expliquer sur son cas, et une confrontation aura lieu avec Lombard, Dubosc, Pierron et l'intermédiaire ayant facilité l'opération.

Le Docteur Saint-Maurice

A une heure, l'audience est ouverte.

Le colonel Falcon pose au docteur Saint-Maurice la question d'usage : « Qu'avez-vous à dire pour votre justification ? ».

Le médecin mulâtre, sanglé dans une redingote de coupe impeccable, se lève. Il expose ce que furent ses études médicales à Paris. Ayant d'abord exercé dans son pays d'origine, à Saint-Pierre de la Martinique, il vint en France, à la suite de la catastrophe du mont Pelé. Il s'installa à Notre-Dame de Liesse, arrondissement de Laon, d'où il fut chassé par l'invasion du mois d'août 1914.

Il se rendit à Châteauroux, où il lut en octobre 1914, dans un journal du matin, une annonce par laquelle il put entrer en relations avec le docteur Lombard. Il vint alors à Paris, où il fut installé, 25, rue du Vieux-Colombier, par le conseiller d'arrondissement de Sceaux, qui lui promit de lui envoyer des clients. Parmi ceux-ci se trouvaient des personnes que lui envoyait Lombard avec une de ses cartes pour la délivrance de certificats dont souvent les prix avaient été fixés par son protecteur.

Sur une question du commissaire du gouvernement qui prétend que Saint-Maurice faisait généralement verser une somme de 3 à 5 fr. à ses clients civils, alors qu'il faisait payer 20 francs et quelquefois beaucoup plus aux clients militaires envoyés par Lombard, Me Lagrosillière, député, défenseur de Saint-Maurice, fait rechercher par son client, dans un agenda saisi lors de la perquisition du 13 octobre à son domicile, la liste des clients civils qui ont versé des sommes de 10 fr. et plus importantes pour une visite.

Le docteur Saint-Maurice prétend qu'il donnait au docteur Lombard la moitié de ce qu'il recevait comme honoraires pour les certificats et les consultations. Le docteur Lombard prétend au contraire qu'il n'a rien reçu pour les certificats délivrés par le docteur Saint-Maurice. De son côté, Dubosc déclare qu'il a vu Saint-Maurice remettre à Lombard des sommes de 10 fr., représentant le partage des sommes de 20 fr. dont il ignore d'ailleurs l'origine exacte.

D. Connaissiez-vous l'usage des certificats ?

R. Nullement.

Interrogé sur le cas de l'adjudant Ménard, qui avait été chargé d'une enquête par l'autorité militaire et à qui il avait délivré un certificat, le docteur Saint-Maurice prétend qu'il l'a examiné consciencieusement et qu'il n'a pas pu supposer qu'un adjudant décoré était un simulateur.

Le Secrétaire Grandmaison

Le président passe ensuite à l'interrogatoire de Grandmaison, secrétaire du troisième bureau de recrutement, où siégeait le docteur Laborde.

« J'étais chargé, dit-il, de faire passer au président les bulletins des hommes présentés à la réforme. J'ai vu ainsi réformer Lerebourg et Heudier; postérieurement, je les ai rencontrés, et ils m'ont remis une certaine somme pour fêter leur réforme comme un événement heureux. »

Le commissaire du gouvernement demande à Dubosc ce qu'il sait du rôle de Grandmaison. Comme sa déclaration orale n'apprend rien de plus, le président lui fait remarquer que sa déposition écrite n'est pas la même. Dubosc répond que ses dépositions à l'instruction ne lui ont pas été lues avant de les signer.

De Grandmaison déclare qu'il n'a jamais rien vu ni su de ce qui s'était passé pour les réformes frauduleuses. Il jugea bien qu'il se produisait des recommandations complaisantes, mais il ne lui appartenait pas, à lui simple soldat, de juger ses chefs. Il a reçu des cadeaux de quelques soldats qui étaient heureux d'avoir été réformés, mais ce sont des libéralités qui ne sauraient faire croire qu'il a été pour quelque chose dans leurs réformes.

Les Clients de ces Messieurs

Passant aux « clients », le président interroge le sergent Chrétien, décoré de la croix de guerre, du 1er colonial, qui fut hospitalisé le 8 septembre 1915, avec un faux bulletin de Pierron. Celui-ci répond : « J'ignorais que ce fut un faux. Le bulletin m'a été remis par Menens, secrétaire du docteur Lombard, lequel était en rapports avec ma femme. »

— J'ignorais le cas Chrétien, affirme le docteur Lombard.

Lapinski, soldat au 176e régiment d'infanterie, hospitalisé le 28 septembre 1915, déclare qu'il est né de parents russes et a opté pour la France. Blessé aux Dardanelles, évacué à Bizerte, il est venu en convalescence à Brevannes.

Sur les indications d'un autre soldat, il va voir le docteur Lombard. Celui-ci le fait accompagner à la place par Dubosc, qui le présente à Pierron. Ausculté par un major à barbe grisonnante, il est reconnu malade. Il est resté malade jusqu'au jour de son arrestation.

Pierron déclare que le bulletin d'hospitalisation est faux, Lapinski ayant passé une visite pour une prolongation et non une hospitalisation.

Dubosc déclare que le bulletin d'hospitalisation fut rédigé le lendemain avec le même diagnostic porté sur le bulletin de l'hôpital d'où sortait Lapinski.

— Lapinski a-t-il versé une somme ?

— Aucune, dit Dubosc.

Guéroult du 149e d'infanterie, hospitalisé le 8 septembre à l'hôpital 38, à l'aide d'un faux.

Pierron, blessé et soigné à Saint-Quentin; prisonnier des Allemands lors de la prise de la ville, il s'évada et gagna Amiens. Rentré à son dépôt après deux congés de convalescence, il vint à Paris voir sa famille.

Le docteur Lombard, qu'il connaissait, l'envoya à la place, où il passa une visite. Dubosc reconnaît que Guéroult passa une visite, ne fut pas reconnu, et fut alors hospitalisé par un faux.

« Depuis, Guéroult a été régulièrement réformé, et, constatation curieuse, son nom ne figure pas sur les registres de la place, alors qu'il est certain qu'il a passé la visite, fait observer Me Henri Coulon. »

Sur le détail de ce cas, ni Lombard, ni Dubosc, ni Guéroult ne sont d'accord.

A trois heures et demie, l'audience est suspendue et reprise à quatre heures.

Auricombe du 109e territorial, hospitalisé à l'hôpital 38, à Neuilly, avec un faux Pierron et un certificat du docteur Kamadjian : mis en relations avec le docteur Lombard par des amis, Dubosc l'envoya chez le docteur Kamadjian pour faire un certificat. Il a versé 50 fr à Dubosc pour les œuvres du docteur Lombard.

Dubosc précise qu'Auricombe a vu le docteur Lombard lui ajoute que lui-même il n'a pas reçu les 50 fr. Il reconnaît qu'Auricombe a pu ne pas se douter qu'il avait entre les mains des faux.

Malcuit, du 47e d'infanterie, raconte qu'il a fait connaissance de Dubosc chez une tierce personne et que Dubosc l'a conduit jusqu'à la porte de Neuilly avec un bulletin pour l'hôpital 38, à Neuilly. Il avait un certificat du docteur Ropiteau et une feuille jaune remise par Dubosc. Avant de le quitter, Dubosc lui demanda les 200 fr. destinés comme don à l'hôpital. « Je ne savais pas, dit-il, que j'avais un faux entre les mains; sinon je ne m'en serais pas servi. »

Dubosc déclare que Lombard était présent et que c'est lui qui demanda et empocha les 200 fr. Le docteur Lombard proteste énergiquement contre la version de Dubosc.

L'inculpé Cambon déclare qu'il n'a pas vu Malcuit et le docteur Lombard ensemble ce jour-là.

Roche, du 37e territorial, fut hospitalisé à Villemin 29, avec un faux bulletin de Pierron. Il était en congé de convalescence quand un ami l'envoya au docteur Lombard. Il dit en pleurant qu'il ignorait le faux dont il a profité.

Le cas de Roche est mystérieux, car personne ne peut dire qui l'emmena à la place. Pierron croit que Roche vient de l'entourage de Lombard : c'est pourquoi il fit un faux.

Le cuirassier Ménard, que défend Me Lagasse, fut hospitalisé à l'hôpital 38 avec un faux de Pierron. Venu du front avec la gale, Ménard se présente le dernier jour de sa permission à la place, où on lui donne un bulletin blanc de contre-visite.

Après la visite on lui remit un bulletin pour l'hôpital 38. Là, il demanda le jour même d'être envoyé au front, afin de ne pas être séparé de ses camarades.

D. Il n'y a pas votre nom sur les registres de la place ?

R. J'ai passé la visite.

Pierron ne se rappelle pas exactement le cas Ménard. Il reconnaît avoir fait le faux.

Dubosc déclare que Ménard fut conduit par lui à la place sur l'ordre de Lombard.

Lombard reconnaît que Ménard n'a fait que passer à l'hôpital 38. Me Lagasse demande par conclusion que le conseil de guerre donne acte à Ménard de ce que le bulletin jaune incriminé de faux, seule base de l'accusation, n'existe dans aucun dossier et n'est pas représenté.

Le commissaire du gouvernement, s'associant aux conclusions de Me Lagasse, le conseil de guerre donna acte au cuirassier Ménard de ce que le bulletin jaune incriminé de faux et sur lequel repose l'accusation contre Ménard, n'a jamais figuré à l'instruction et aux débats.

La séance est ensuite renvoyée à mercredi une heure.

En Italie

MM. Salandra et Sonnino se rendront bientôt à Londres

Rome, 4 avril. — On assure que M. Salandra et le baron Sonnino iront bientôt à Londres rendre à M. Asquith la visite que ce dernier vient de leur faire dans la capitale italienne. On croit que les ministres italiens se rendront à Londres aussitôt terminés les travaux parlementaires, qui vont commencer le 6 avril, et qui seront très courts.

Conseil des Ministres

Rome, 4 avril. — Un conseil des ministres s'est réuni, où MM. Salandra et Sonnino mirent au courant leurs collègues des accords établis à la Conférence de Paris et avec M. Asquith, à Rome.

Ils sont revenus... mais ne repartiront pas !

Rome, 4 avril. — Les aviateurs autrichiens qui ont été faits prisonniers il y a quelques jours, à Udine, avec deux avions, sont ceux qui, avec les mêmes appareils, ont fait, il a quelques semaines, une incursion sur Milan. Le commandant de l'escadrille porte une médaille d'or qui lui a été conférée en récompense de ce beau fait d'armes.

Le Pape reçoit des Ecclésiastiques français

Rome, 4 avril. — Le pape a reçu le cardinal Sevin et l'évêque de Bayonne.

L'Effort militaire italien

Rome, 4 avril. — Un décret du lieutenant-général du roi décide que les opérations du recrutement de la classe 1897 commenceront cette année.

Un autre décret prescrit une nouvelle visite des militaires réformés appartenant aux classes 1882, 1883, 1884, 1885 et 1895.

La Guerre en Orient

Smyrne a été bombardée vendredi

Athènes, 4 avril. — **Vendredi dernier, une division alliée a bombardé les défenses de Smyrne et a occasionné de sérieux dégâts aux forts de Sandja et de Saint-Georges.**

AVIONS ALLEMANDS CHASSES

Salonique, 4 avril. — Des aéroplanes allemands, venant de la direction de Monastir, ont survolé hier les positions des alliés à Sorevitch et à Exissou, mais ils ont été obligés, par le feu des batteries spéciales, de virer rapidement de bord.

LE CABINET GREC NE SONGE PAS A SE RETIRER

Athènes, 4 avril. — On oppose dans tous les milieux autorisés le démenti le plus catégorique aux bruits qui ont circulé ces jours-ci et selon lesquels une crise ministérielle serait imminente.

PRINCES BOCHES A SOFIA

Genève, 4 avril. — Le prince Auguste Guillaume de Prusse, quatrième fils du kaiser, et le prince Charles-Edouard de Saxe-Cobourg-Gotha, viennent d'arriver dans la capitale de la Bulgarie où ils seront, pendant une semaine, les hôtes du roi. Ils ont fait un voyage en Macédoine, où ils ont visité les positions du 22e régiment d'infanterie, dont le prince Charles-Edouard est chef honoraire.

OFFICIER BULGARE ARRETE SUR UN VAPEUR GREC

Athènes, 4 avril. — Ayant procédé à la visite du vapeur « Peleponese », allant de Salonique au Pirée, les autorités françaises ont arrêté un passager qui fut reconnu pour un officier bulgare attaché à l'état-major allemand de Macédoine. Suivant une autre source, ce personnage serait un personnage bulgare.

LA ZONE NEUTRE EVACUEE PAR LES GRECS

Athènes, 4 mars. — L'évacuation d'Amatovo, de Carcaglou et des autres villages de la zone neutre par la population grecque continue méthodiquement.

Un grand Procès politique en Bulgarie

Bucarest, 4 avril. — Quelques membres du parti de M. Daneff sont inculpés d'espionnage en faveur de la Russie. Les accusés sont au nombre de six, dont deux officiers de marine. C'est une vengeance du roi Ferdinand contre M. Daneff, qui se tient à l'écart, depuis le commencement de la guerre, et qui a eu le courage de suspendre son journal « Bulgaria », plutôt que de se soumettre aux ordres du roi. Le but serait de forcer M. Daneff à accepter les exigences nouvelles

Le Partage des Territoires conquis entre l'Autriche et la Bulgarie

Genève, 4 avril. — Les pourparlers austro-bulgares concernant la cession de territoires ont été menés à bonne fin. La nature de la cession est tenue encore secrète.

A propos de l'Albanie

ECHANGE D'OBSERVATIONS ENTRE L'ITALIE ET LA GRECE

Athènes, 4 avril. — Suivant la « Patris » et l' « Embros », le ministre d'Italie a protesté auprès de M. Skouloudis contre la formation dans l'Epire du Nord de bandes grecques dont les incursions dans la zone sud-albanaise gênent les mouvements des troupes italiennes.

M. Skouloudis a renouvelé ses déclarations d'après lesquelles les bandes ne sont pas formées sur le territoire grec et il a attiré l'attention du ministre d'Italie sur l'aparition de bandes albanaises à la frontière épirote, qui ont une tendance à pénétrer sur le territoire hellénique.

En Russie

Les Députés russes chez les Alliés

Pétrograd, 4 avril. — Sous la présidence de M. Rodzianko, président de la Douma, a eu lieu une séance secrète afin de délibérer sur la question du voyage des députés de la Douma en Angleterre, en France et en Italie, et leur participation à la Conférence économique de Paris. A cette séance, ont assisté et ont donné des explications, les ministres Sazonoff, Bark, Naoumoff, Chakhovskoï et Pokrovski.

LES POPULATIONS TURQUES FUIENT DEVANT LES TROUPES RUSSES

Genève, 4 avril. — L'offensive rapide des troupes russes a provoqué une grande panique parmi les populations de l'Asie Mineure. Plus de 100,000 réfugiés sont arrivés à Angora et 80,000 à Konia.

L'OPINION PUBLIQUE ALLEMANDE ET LA MARCHE RUSSE EN CAUCASE

Genève, 4 avril. — Pour rassurer l'opinion allemande au sujet de l'avance russe dans le Caucase, l'agence Wolff transmet une dépêche de Constantinople disant que « les autorités militaires turques sont à même d'affirmer que l'offensive russe sur le front du Caucase a été enrayée par les troupes turques, qui ont reçu des renforts considérables » (sic).

A la Chambre des Communes

Intéressantes Déclarations du Chancelier de l'Echiquier

Londres, 4 avril. — A la Chambre des communes, dans la séance de cette après-midi, M. Mac Kenna, chancelier de l'Echiquier, a exposé le budget de l'année financière allant du 1er avril 1916 au 31 mars 1917.

Le chancelier a déclaré, au début de son discours, qu'il avait établi son projet sur la base que la guerre durerait pendant toute l'année financière prochaine.

Les dépenses de l'année précédente s'élèvent à 38 milliards 960 millions. L'aide financière accordée aux alliés représente 6 milliards 600 millions, et les avances aux colonies 1 milliard 300 millions, soit, en tenant compte de certaines réductions, un total de 7 milliards 850 millions.

Le déficit, qui est de 30 milliards 500 millions, est couvert par 15 milliards obtenus par l'emprunt de guerre, 3 milliards 850 millions résultant de la vente de valeurs, 1 milliard 25 millions de l'emprunt franco-anglais, et enfin par la vente des Bons du Trésor. La dette du pays, à la fin du mois de mars, était de 53 milliards 500 millions. Le crédit britannique a admirablement résisté à l'extraordinaire épreuve de cette guerre

Après avoir insisté sur la nécessité des strictes économies au cours de la prochaine année financière, M. Mac Kenna a exposé les évaluations pour la nouvelle année financière.

Les dépenses probables représentent un total de 45 milliards 600 millions par an et de 125 millions par jour.

M. Mac Kenna a déclaré qu'on commettrait une erreur en demandant à la nation des sacrifices excessifs. L'impôt additionnel sur le revenu subira un accroissement très léger. Cette augmentation produira environ 1 milliard; l'impôt supplémentaire sur le revenu ne sera pas modifié

Le chancelier de l'Echiquier proposa ensuite des impôts nouveaux sur les billets de théâtre et de cinéma, les matches de football les courses de chevaux; en outre, des droits attidionnels seront établis sur le sucre, le cacao, la chicorée, le café, les allumettes, les eaux minérales, etc

Les taxes sur les autos, sur les motocyclettes seront doublées pour les moteurs de moins de 16 chevaux et triplées pour les moteurs plus puissants.

Les nouveaux impôts produiront environ 65 millions de livres; la taxe sur les bénéfices de guerre, qui était de 50 %, sera élevée à 60 %.

LA DEFENSE DE LONDRES

Londres, 4 avril. — Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre déclare qu'il est impossible de déterminer le coup qui a abattu le zeppelin « L-15 », qui fut plusieurs fois touché par différentes batteries.

Les nouvelles dispositions prises pour la défense de Londres sont des plus satisfaisantes, et plus d'une attaque contre la métropole a été repoussée sans que la population s'en doute. (Applaudissements.)

4e Raid sur l'Angleterre

PAS DE DÉGATS

Londres, 4 avril. — **Le bureau de la presse annonce qu'un zeppelin aurait survolé pendant un court laps de temps la côte est de l'Angleterre la nuit dernière, entre deux et trois heures.**

On a entendu quelques explosions. On ne signale aucun dégât et aucune victime.

L'Aide financière de l'Angleterre

Londres, 4 avril. — A la Chambre des Communes, hier, M. Mac Kenna, chancelier de l'échiquier, a fait la déclaration suivante :

« Le gouvernement de Sa Majesté fait tout ce qu'il peut pour venir en aide au gouvernement français afin de maintenir le cours du change. En particulier, des arrangements ont été conclus récemment, ainsi qu'il a été indiqué dans la presse, pour faciliter par l'intermédiaire des banques d'Angleterre et de France la vente sur le marché britannique de valeurs du portefeuille français en vue de financier les achats français dans le Royaume-Uni et diminuer de cette manière la pression exercée sur le change et provoquée par de tels achats. »

M. Asquith sur le Front italien

Rome, 4 avril. — Hier, le roi, accompagné de M. Asquith qu'il avait retenu à déjeuner avec sa suite, s'est rendu sur divers points du front. La visite s'est continuée ce matin sous la haute direction du roi. M. Asquith a été partout l'objet de très vives acclamations.

Aujourd'hui, après un déjeuner au quartier général, les généraux Cadorna et Porro ont accompagné M. Asquith à la gare.

Salué par les autorités civiles et militaires, M. Asquith a quitté par train spécial la zone de guerre.

Générosité des Souverains anglais

Londres, 4 avril. — Le roi a encore versé 500 livres sterling au fonds de secours de Belgique. La reine a versé 250 livres et la reine Alexandra 100 livres.

L'Accroissement des Impôts

Londres, 4 avril. — Le discours que M. Macksuna doit prononcer au Parlement cette semaine portera sur la proposition de nouveaux impôts, notamment sur une augmentation de 20 % de l'impôt sur le revenu. Les bénéfices de guerre seraient taxés à 60 % au lieu de 50 %. Il proposera également de nouvelles taxes sur le cacao, le café, la chicorée, et probablement sur les liqueurs, sur les amusements publics et les domestiques.

La Guerre de Pirates

Le Torpillage du « Portugal »

LES RESCAPES ET LES DISPARUS

Marseille, 4 avril. — La direction de la Compagnie des Messageries Maritimes a reçu ce matin la liste des rescapés et des disparus du vapeur « Portugal », torpillé dans la mer Noire.

Voici la liste complète des rescapés :

Officiers : Léon Duvat, Georges Baudet, Pierre Cottel, Paul Marsilly, Joseph Soran et Georges Déchamp.

Equipage : Hervé Lescamp, Vincent Mellilot, Louis Berneltaud, Pierre Saladini, Pierre Antonetti, François Biannuci, Charles Hourty, Pierre Paoli, Jacques Palmeris, Sébastiani Dechari, Jacques Morelli, Jean Alessandi, Victor Parrigue, Jean-Baptiste Alessandri, Michel Delporis, Maurice Simi Pettora, Gabriel Camp, Jiovani Debemardini, soit vingt-cinq rescapés.

Voici la liste des dix-neuf disparus : Moïse Georgetti, Jean Mache, Ives Lecoutre, Jean-Baptiste Caneao, Benoît Morfine, Joseph Albertini, Louis Bucognano, Jean Sauvais, Joseph Verrando, Jean-Baptiste Geronimi, Emile Rousselot, Joseph Copeau, Prosper Ropuy, Albert Lechoupil, Vincent Lemik, Marius Constanza, Roch Giordiani et Faillette.

Un autre Vapeur suédois aurait été torpillé

La Haye, 4 avril. — L'enquête sur la perte du vapeur suédois « Ask », coulé le 17 mars près de Noordhinder, est terminée. Des fragments de métal ont été découverts dans le navire. On croit que ce sont les morceaux de torpille. Il est cependant impossible de l'affirmer.

Le « Bourbaki » endommagé

Ipswich, 4 avril. — Le navire français « Bourbaki », allant de San-Francisco à Ipswich, a été endommagé hier par une mine; il est arrivé dans l'après-midi en remorque à la baie de Buttermanns, faisant eau.

La cargaison est probablement avariée.

Le Raid sur Porrentruy

Plusieurs Interpellations

Genève, 4 avril. — Au grand conseil, le parti socialiste a déposé une demande d'interpellation sur le raid des avions allemands au-dessus de Porrentruy, et sur l'insuffisance de la protection des régions frontières.

Une Démarche du Gouvernement cantonal

Berne, 4 avril. — Le gouvernement cantonal a fait lundi une démarche auprès du Conseil fédéral pour demander des mesures contre le renouvellement de pareils attentats.

La Suisse rend sa Frontière plus visible

Genève, 4 avril. — La démarcation de la frontière suisse sera rendue plus visible par des signes distinctifs tels que ceux adoptés par les navires-hôpitaux et les lazarets, signes qui seront disposés à tous les saillants de la frontière; de grands feux seront allumés pendant la nuit. On espère ainsi éviter de nouvelles violations de la frontière suisse.

L'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce

DES VŒUX

Paris, 4 avril. — L'assemblée des présidents des Chambres de commerce, à laquelle quatre-vingt-dix-neuf Chambres de commerce étaient représentées, s'est occupée hier de questions particulièrement importantes notamment de l'impôt sur les bénéfices de guerre, et de la prohibition d'entrée des produits français en Angleterre et en Russie. Au sujet de l'impôt sur les bénéfices de guerre, à l'unanimité, l'assemblée a émis le vœu que le Sénat amandât la loi votée par la Chambre des députés dans le sens des propositions de la commission des finances :

1. Etablisse une distinction entre les bénéfices exceptionnels des intermédiaires et courtiers et les bénéfices supplémentaires réalisés par les patentés et les exploitants de mines, tant au point de vue de la procédure de constatation des bénéfices qu'en ce qui concerne la taxation;

2° Mette à l'abri de toute recherche, par des prévisions suffisantes, les patentés qui ne doivent pas l'impôt;

3° Fasse reposer la taxation, non pas sur des inventaires fantaisistes, mais sur des bilans commercialement établis, selon les règles antérieures propres à chaque exploitation;

4° Accorde aux industriels ayant procédé à des installations spéciales en vue de fournitures de guerre, des amortissements supplémentaires suffisants;

5° Conserve aux agents des contributions directes leur rôle de taxateurs, et ne fasse intervenir les commissions mixtes qu'à titre de juridiction spéciale.

6° Fasse concorder au point de vue du mécanisme fiscal pour les patentés et les exploitants de mines, et notamment en ce qui a trait à la faculté d'option entre la déclaration et la taxation, les textes nouveaux avec les dispositions de la loi du 15 juillet 1914;

7° Enfin, ménage par une disposition spéciale la possibilité pour le patenté et l'exploitant de mine d'obtenir s'il y a lieu, avant le paiement intégral des impositions annuelles, une détaxe correspondant à tout déficit constaté par l'un des bilans établis au cours de la période d'application de la loi.

Au sujet de la prohibition d'entrée des produits français en Angleterre et en Russie, l'Assemblée demande instamment que le gouvernement français intervienne pour obtenir que les dites prohibitions ne soient pas appliquées, ou tout au moins que, si elles étaient adoptées, des exceptions soient faites en faveur des produits français.

L'Explosion de Boulogne

NEUF MORTS

Paris, 4 avril. — Ce matin, un huitième corps a été découvert, et on apprenait en même temps que Mme Avianti, soignée à l'hôpital Boucicaut, avait succombé à ses blessures.

Les recherches continuent. On craint de découvrir encore d'autres victimes.

Communiqués officiels français

Du 4 Avril (15 h.)

EN ARGONNE, nous avons canonné les organisations allemandes, notamment dans la région Montfaucon-Malancourt.

A L'OUEST DE LA MEUSE, lutte d'artillerie assez violente depuis Avocourt jusqu'à Malancourt.

A L'EST DE LA MEUSE, la nuit a été relativement calme. Les Allemands n'ont fait aucune tentative sur le front Douaumont-Vaux rétabli par nos contre-attaques d'hier. Nos batteries se sont montrées particulièrement actives sur les positions adverses dans cette région. L'ennemi a faiblement réagi.

A L'EST DU BOIS LE PRÊTRE, une forte reconnaissance ennemie a été dispersée par notre fusillade.

EN ALSACE, nos batteries ont pris sous leur feu des convois de ravitaillement, sur la route de Thann à Mulhouse.

Du 4 Avril (23 h.)

Au NORD DE L'AISNE et en ARGONNE, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations ennemies.

A L'OUEST DE LA MEUSE, une attaque ennemie dirigée vers 14 heures sur le village d'Haucourt a complètement échoué.

A L'EST DE LA MEUSE, le bombardement a repris au cours de la journée avec une grande violence sur notre front entre Douaumont et Vaux.

Vers 15 heures, les Allemands ont lancé une très forte attaque sur nos premières lignes situées à 300 mètres environ au sud du village de Douaumont. **Les vagues successives d'assaut, que suivaient de petites colonnes d'attaque, ont été fauchées par nos tirs de barrage, nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, et ont dû refluer en désordre vers le bois du Chauffeur, où notre artillerie, concentrant ses feux, a fait subir à l'ennemi des pertes considérables.**

Au nord du bois de la Caillette, nos troupes ont continué à progresser au cours de la journée.

En WOEVRE, duel d'artillerie dans les secteurs du pied des côtes de Meuse.

Dans les VOSGES, après un vif bombardement sur nos positions au sud-est de Seppois-le-Haut, les Allemands ont tenté d'aborder nos tranchées. Ils ont été rejetés dans leurs lignes par nos tirs de barrage.

La Guerre aérienne

Un de nos Dirigeables bombarde Audun-le-Roman

Paris, 4 avril (officiel). — **Dans la nuit du 3 au 4 avril, un de nos dirigeables a lancé 34 obus sur la gare d'Audun-le-Roman.**

Communiqué italien

Rome, 4 avril.

Sur tout le front, on signale une activité de l'artillerie des deux côtés, plus intense dans la zone entre la vallée de LAGARINA et la vallée de SUGANA et les hauteurs au nord-ouest de GORIZIA. Dans la nuit du 3 avril, nous avons repoussé de petites attaques contre nos positions sur RAUCHKOFAL (monte Cristallo) et sur MRZLI (monte Nero).

Des avions ennemis ont essayé avec insistance des raids sur notre territoire, ils ont été repoussés par le feu de l'artillerie et les contre-attaques de nos avions.

Un aéro a réussi à lancer deux bombes sur BASSANO, causant seulement des dégâts très légers.

Un de nos caproni a fait tomber une grosse bombe sur GRAFFENBERG (Gorizia) et a allumé un incendie.

Communiqués anglais

Londres, 3 avril.

Ce matin de bonne heure, à Saint-Eloi, nous avons attaqué un entonnoir que les Allemands occupaient depuis le 30 mars. Nous nous en sommes emparés et avons établi notre ligne au delà après avoir fait 88 prisonniers, dont 4 officiers.

Notre artillerie a été très active aujourd'hui dans ces parages.

Londres, 4 avril.

Hier, un de nos aviateurs a abattu un avion allemand en arrière de nos lignes, au sud de Souchez. Le pilote et l'observateur ont été tués tous les deux.

Aujourd'hui, activité des deux artilleries du côté de SOUCHEZ, d'ANGRES, de SAINT-ELOI et d'YPRES.

Une certaine activité de mines du côté de NEUVILLE-SAINT-VAAST, d'HULLUCH et de la redoute HOHENZOLLERN.

Communiqué belge

Le Havre, 4 avril.

Violente action d'artillerie aux abords de DIXMUDE, ainsi que dans la région de STEENSTRAETE.

Avancera-t-on l'Heure légale ?

Paris, 4 avril. — La commission de l'instruction publique et des beaux-arts, réunie sous la présidence de M. Simyan, a entendu M. Honnorat et M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, sur la proposition déposée par M. Honnorat d'avancer l'heure légale pendant la durée de la guerre. **La commission a approuvé la proposition à l'unanimité** et nommé M. Malavialle rapporteur.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

L'EXPOSITION FRANÇAISE DE BARCELONE

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

N'est-ce pas une aimable pensée que les artistes espagnols, peintres et sculpteurs, aient résolu d'ouvrir en octobre prochain, à Barcelone, dans le palais des beaux-arts, le Salon des artistes français qui n'a pu se tenir à Paris depuis deux ans ? Ces manifestations de sympathie prouvent péremptoirement que l'Espagne s'oriente vers nous dans le gigantesque tumulte qui ensanglante le monde.

La mobilisation des idées s'achève dans la Péninsule ibérique, et c'est en notre faveur. L'histoire dira les conséquences.

***

LES ALLEMANDS NE VONT PAS VITE DEVANT VERDUN

La **Victoire** (G. Hervé) :

Au nord de Verdun, sur la rive droite, la partie où il est le plus menaçant, combien l'ennemi a-t-il gagné de terrain depuis un mois ? Mettons 100 mètres, je dis 100 mètres en moyenne, depuis un mois !

Comme il y a 1,000 mètres dans un kilomètre, si j'en crois le maître d'école qui m'enseigna le système métrique, il lui faudra, de ce train, environ dix mois pour gagner un kilomètre; et comme il y a sept kilomètres à gagner pour arriver aux ponts de Verdun, c'est soixante-dix mois, soit huit années environ, qui lui seront nécessaires pour prendre Verdun, s'il ne marche pas plus vite !

***

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE BORDEAUX

La **Libre Parole** (Albert Monniot) :

Elle est singulièrement révélatrice, l'aventure du couple francophobe qui comparait devant le conseil de guerre de Bordeaux ! Pour l'espionnage boche, il y avait le mariage comme la nationalité provisoire et d'emprunt.

Aussitôt se pose ce point d'interrogation : comment cette espionne boche authentique avait-elle pu, six mois après la déclaration de guerre, éviter le camp de concentration ? Comment, pour garder la liberté de ses mouvements et continuer ses pratiques d'espionne, pouvait-elle épouser en pleine guerre, ce qui implique une révélation publique de ses origines, un mobilisé français ?

***

LA FAILLITE DU SOCIALISME

Le **Figaro** (Alfred Capus) :

Dans le début de la guerre, aux premières paroles, aux premiers gestes des socialistes, on avait aperçu la fausse position de leur doctrine devant les événements, et, nous l'avons signalé ici-même à plusieurs reprises, cette doctrine tout de suite se butait pour ainsi dire contre la réalité. Fondée sur la prétendue observation historique de la lutte des classes, elle était obligée d'abandonner dans le danger de la patrie son dogme central; elle avouait par là son infériorité aux heures décisives.

***

POUR PREPARER L'AVENIR

La **République française** (Ed. Lacxins) :

On ne change pas avec des brochures, des articles de journaux, la psychologie séculaire d'un peuple. Sur l'âme allemande, vous n'avez pas de prise; mais l'Allemagne étant ce qu'elle est, ce qu'elle nous a montré qu'elle est, il y a des mesures politiques, militaires, économiques à prendre pour assurer contre un nouvel accès de sa mégalomanie redoutable la tranquillité du monde.

Ces précautions, on n'a pas la fatuité de les lui faire aimer; mais votre sollicitude humanitaire devra être satisfaite de les savoir désormais plus acceptables pour l'Allemagne que la paix que vous voulez.

BORDEAUX

Il y a un an

5 AVRIL 1915

Au bois d'Ailly, sud-est de Saint-Mihiel, nous avons enlevé trois lignes successives de tranchées, et nous nous sommes emparés de prisonniers, d'une mitrailleuse et d'un lance-bombes.

A l'Hôtel de Ville

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira, en séance publique, vendredi prochain 7 avril courant, à cinq heures du soir.

Pour les Sujets italiens

M. le consul d'Italie à Bordeaux nous prie d'insérer le nouvel appel sous les armes qui suit pour les sujets italiens :

« Sont appelés sous les armes, les marins des classes suivantes :

» 1885 et 1886, cannonieri armaroli.

» 1887, timonieri.

» 1887, cannonieri ordinari di tutte le qualifiche classe. »

Beaux-Arts

Exposition Alfred Smith

Le peintre Alfred Smith, dont on sait le souci permanent de rénovation et l'effort de recherches techniques, expose chez Imberti, cours de l'Intendance, une série importante d'œuvres récentes sur des thèmes de la Creuse. Le talent d'Alfred Smith, riche de séduction et de charme, a gagné encore en robustesse, en vigueur, en franchise d'accent. Il veut et sait plaire par d'autres ressources. Les vallées traitées à larges plans, par tons francs juxtaposés avec décision, les belles coulées de pâte traduisant les aspects sauvages, révéleront aux amateurs un Alfred Smith inédit, plus sobre, plus synthétique et d'une heureuse audace.

Il n'est pas de toile qui n'enferme une impression directe, rendue fortement. Mais la Crue et le Dégel nous semblent des morceaux achevés, d'une composition et d'une matière personnelles, qui compteront dans l'œuvre du peintre.

Le labeur achevé d'Alfred Smith, son fervent désir de renouveler sa vision et sa technique trouveront leur récompense auprès de ceux qui aiment la peinture comme elle doit être aimée : pour elle-même.

Etudes de Léonce Furt

Chez Grézy, cours Tourny, M. Léonce Furt, dont on connaît les notations si franches, si vives et si sûres, expose un lot d'études prises dans les hôpitaux, à la Maison des Artistes, et une série de portraits locaux, où se retrouvent ses qualités ordinaires de spontanéité et d'alerte exécution.

Le public reconnaîtra là des personnalités locales, des silhouettes familières, des visages amis. L'art et l'actualité ont trouvé une fois de plus en Léonce Furt un interprète ingénieux et avisé.

La double Evasion de M. Henri Cosme

Nous avons parlé à propos de la prise d'armes aux Invalides de M. Henri Cosme, ancien secrétaire d'ambassade à Vienne, qui a reçu la médaille militaire des mains du général Cousin. Nous avons dit que M. Henri Cosme, fait prisonnier par les Allemands, avait réussi à s'évader.

« Nous étions, a-t-il raconté, une vingtaine de prisonniers, tous blessés. On nous réunit « en tas », et à bout portant, on tira sur nous. Six d'entre nous échappèrent à cet affreux massacre et je fus interné au camp de Munster. Là, au milieu d'un marais, nous avons vécu par milliers, Russes, Anglais et Français, à plusieurs pieds sous terre, et avec une nourriture absolument écœurante. Je réussis à m'évader une première fois le 22 octobre 1914. A quelques kilomètres de la frontière hollandaise, on m'arrêta. Je fus ramené au camp, privé de tout aliment pendant vingt-quatre heures et ficelé à un poteau.

» Le lieutenant qui commandait le camp, M. Rheineke, me frappa lâchement à coups de poing en plein visage. Que vouliez-vous que je fisse ? J'étais garotté !...

» Mais le 22 janvier 1916, je réussissais enfin, en compagnie du brigadier Genestir, à franchir les lignes des sentinelles et à m'enfuir en Hollande. »

M. Henri Cosme ajoute qu'il a vu à Munster les voitures de pain destiné aux prisonniers pillées par les femmes. Il ajoute qu'on force les prisonniers désignés pour travailler dans les usines à signer un engagement constatant qu'ils « travaillent de leur plein gré » ! Le prisonnier qui refuse est soumis à un jeûne prolongé, jusqu'à l'épuisement du patient. M. Henri Cosme ajoute :

« En agisant avec cette hypocrisie infâme, les Allemands cherchent à atténuer l'effet des protestations des inspecteurs de nationalité neutre qui visitent les camps de prisonniers. »

M. Henri Cosme est le fils de M. Cosme, qui fut longtemps un de nos professeurs les plus estimés du lycée de Bordeaux. Nous adressons au courageux évadé et à sa famille nos bien cordiales félicitations.

Gare de l'État

La gare de la petite vitesse des chemins de fer de l'Etat à Bordeaux (rive droite) sera fermée au expéditions le mercredi 5 avril courant, à partir de dix heures du matin.

Le Grand Lycée et le Service de Santé

M. le docteur Castelli, médecin principal de 2e classe, délégué de M. le Ministre de la guerre, est venu étudier sur place la question de l'évacuation du grand lycée et la remise de cet établissement à l'administration universitaire.

Nous croyons savoir que, d'un examen approfondi de la situation et d'un échange de vues entre les services intéressés, il résulte que l'évacuation est réalisable assez à temps pour que les travaux de désinfection et d'appropriation nécessaires soient achevés au moment de la rentrée d'octobre.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'Agression du cours d'Albret

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

Deux manœuvres marocains, Char-ben-Ahmed, âgé de 21 ans, et Menhtah-Sadala-Lih, âgé de 19 ans, rencontraient dimanche soir un de leurs compatriotes qui, travaillant régulièrement, possédait, ils le savaient, quelques économies. Ils lui offrirent de promener en leur compagnie et l'entraînèrent dans les bas-quartiers, d'où ils vinrent cours d'Albret. Là, à un moment qu'ils jugèrent possible et sur le point le moins éclairé du cours, à l'angle de la rue Pageot, ils se ruèrent sur Bachir-bel-Moktar, le couchèrent sur la chaussée, et après l'avoir roué de coups, essayèrent de lui enlever son argent. Mais leur compatriote se défendit si énergiquement qu'ils ne purent lui voler que quelques francs.

Mis en état d'arrestation mardi, Char-ben-Ahmed et Menthah-Sadala-Lih ont comparu à l'audience des flagrants délits devant le tribunal correctionnel qui les a condamnés l'un et l'autre à **six mois d'emprisonnement.**

UN RAT DE PAQUEBOT

Le débardeur espagnol Evaristo Perrucho, 28 ans, rue Bouban, travaillant au chargement de paquebots, a volé lundi au préjudice de la Compagnie Générale Transatlantique un ballot de café. Il a été pris sur le fait.

Le tribunal correctionnel l'a condamné mardi à **un mois de prison.**

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le Colonel de gendarmerie BONNEFOY

Séance du lundi 3 avril

Une Affaire d'Espionnage

Séance du Mardi 4 Avril 1916

La séance est reprise à huit heures et demie.

On continue le dépouillement des lettres et documents en allemand saisis dans les malles de Frieda. On y trouve, indépendamment de cartes illustrées, des talons de mandats envoyés par Tribout à sa maîtresse, des reconnaissances du Mont-de-Piété, des notes d'hôtel et restaurants, factures, adresses, etc., papiers sans grand intérêt.

Me Ramarony dépose sur le bureau du conseil des pièces établissant quels furent les moyens d'existence de Tribout en 1914 et 1915.

On procède ensuite à l'audition des témoins.

LES TEMOINS

Le premier témoin entendu est M. le chef d'escadron Reynaud, du 12e hussards, commandant d'armes à Gray (Haute-Saône), ancien commandant d'armes à Libourne, qui procéda à l'arrestation de Frieda et de Tribout en octobre 1915.

Il reprend l'histoire de l'affaire. Il dit comment il fut appelé à Libourne, chez Mme Loubat, à examiner les lettres en allemand saisies dans les bagages de Frieda. Il ajoute, du reste, qu'à son avis, de l'examen de ces pièces il ne se dégage rien qui puisse se rattacher à de l'espionnage.

Ce qui a déterminé l'arrestation des deux prévenus, c'est la lettre de Tribout donnant pleine liberté à Frieda dans le cas où elle voudrait le quitter, établissant ainsi que leur mariage pouvait être fictif.

Le commandant connaissait les relations de Frieda avec les officiers du 15e dragons; mais il n'a jamais entendu dire qu'elle leur ait posé des questions pouvant lui permettre de recueillir des renseignements intéressant l'ennemi.

M. Ferdinand Périer, banquier à Paris, succéda au commandant Reynaud.

Tribout était son secrétaire. M. Périer parle d'abord de la famille du prévenu, très honorable. Il le considérait un peu comme son fils. Son couvert était toujours mis chez lui. Il fait l'éloge de Tribout, dont il n'a eu qu'à se louer, jusqu'au jour où il a connu Frieda. Il remarqua, à partir de ce moment, un changement complet dans son attitude.

Interrogé sur les ressources de Tribout, M. Périer dit qu'il lui donnait 6,000 francs par an, comme secrétaire. Il confirme qu'en tout il gagnait environ 25,000 francs par an.

Toutes ces ressources étaient absorbées par les besoins que lui créait sa liaison avec Frieda.

M. Périer rappelle dans quelles conditions il intervint pour essayer de faire rompre cette liaison.

M. le colonel Bonnefoy relit, à ce propos, une très belle lettre de M. Périer à Tribout, dans laquelle l'honorable témoin fait appel aux sentiments patriotiques de son secrétaire.

Au sujet de l'espionnage, M. Périer ne peut apporter que des présomptions basées sur des bruits ou des on-dit.

La séance est suspendue à midi et renvoyée à trois heures.

A trois heures trente, le commandement de : « Présentez armes » retentit, et M. le colonel Bonnefoy déclare la séance reprise.

Dans la salle le public, en grande partie féminin, c'est-à-dire élégant, est plus nombreux. L'enceinte réservée est comble.

On continue l'audition des témoins par M. Charron, inspecteur de la brigade mobile de Bordeaux.

Il recommence le récit de la perquisition. Il raconte son arrivée à Libourne, appelé par le commandant Reynaud le 10 octobre 1915. Frieda venait de Paris et ses bagages avaient été laissés chez Mme Fillon, où ils furent fouillés.

On sait le résultat de cette opération.

M. Charron fut alors chargé de faire une enquête à Paris, chez Mme Nivet, et avenue Mercédès.

Sur une question du président, l'inspecteur de police dit qu'il n'a découvert dans son enquête aucun fait précis pouvant être qualifié d'espionnage.

Il a simplement entendu dire que le baron de Schœnhonz était un espion, ce qui pouvait faire supposer que sa maîtresse était sa complice, mais il n'a recueilli aucune précision.

Dans le but d'éclaircir certains points, la défense dépose des conclusions tendant à faire citer comme témoin la concierge de l'avenue Mercédès, à Paris, Mme Leclerc.

Le conseil statuera en même temps que pour les premières conclusions de la défense.

Ida Dunois est ensuite appelée. C'est elle qui, détenue à la prison de Libourne, fut placée dans la même cellule que Frieda Liepman dans le but de la faire parler. Elle renouvelle l'histoire des aveux de l'Allemande, mais sa déclaration ne correspond pas à celle qu'elle fit à M. le commandant Reynaud, qui le reconnaît lui-même à l'audience.

Interrogée par le président, Frieda affirme qu'elle a simplement raconté à sa codétenue ce qui venait de lui arriver, son arrestation et l'accusation dont elle était l'objet.

Mme Loubat, propriétaire de l'hôtel Loubat, à Libourne, est introduite. Son entrée provoque un murmure flatteur, car Mme Loubat est une fort belle femme.

Elle dit comment elle connut les deux prévenus et la bonne allemande Mina, qui vinrent souvent dîner dans son hôtel jusqu'au jour où Frieda s'y installa.

Elle rappelle comment fut réglée la note de 1,100 fr. qui lui était due.

Sur une question de M. le colonel Bonnefoy, la priant de dire si, à sa connaissance, Frieda aurait été souvent à Paris ou en Espagne, elle se récrie, en affirmant que sa cliente n'a jamais découché.

On entend après Mme Loubat une femme de chambre de son hôtel, la veuve Fontenaud, qui était attachée au service de Frieda. Elle dit qu'elle était très gentille pour elle et que, à diverses reprises, voyant Frieda gênée, elle lui prêta de l'argent — environ 200 francs sur lesquels l'Allemande lui doit encore 100 fr.

La déposition du témoin suivant, M. René Périer, fils de M. Ferdinand Périer, n'apporte aucun renseignement nouveau. Il a vu une fois Frieda au Grand Café, mais il n'a jamais été avenue Mercédès. Il a entendu dire par ses amis que Tribout était dans une mauvaise voie à cause de sa liaison avec Frieda, mais il n'a jamais eu l'impression qu'il pût être associé à des faits d'espionnage.

Il est sept heures. La séance est suspendue jusqu'à neuf heures pour permettre à tout le monde et même à la presse d'aller dîner. On reprendra aussitôt après l'audition des témoins.

La séance de nuit

La séance est reprise à neuf heures.

On entend Mme Marie Nivet, qui habite Paris et chez qui le sous-officier de dragons, ami de Frieda, adressait sa correspondance pour qu'elle soit remise à sa maîtresse.

Marie Nivet a connu les prévenus en février 1915, époque à laquelle elle entra à leur service, avenue Mercédès. Elle sut que Frieda était allemande, mais celle-ci lui dit que son mar étant français, elle était devenue française et qu'elle en était très heureuse.

Elle sait que Frieda a laissé ses malles avenue Mercédès. Elle dit qu'il y a dans ces malles des tableaux, du linge, etc., mais pas de papiers, ni de lettres.

Elle a constaté depuis février 1915 jusqu'à l'arrestation des prévenus leur situation très gênée au point de vue financier, mais elle n'a jamais eu qu'à se louer de leurs procédés à son égard.

Mlle Agnès Fillon, qui habite Libourne, vient à son tour faire sa déposition. Elle semble un peu émue.

Elle dit que Frieda venait chez elle et qu'elles se promenaient souvent ensemble.

Elle ne la connaissait que sous le nom de Ketty et la croyait anglaise.

Les malles de Frieda ont été déposées chez elle. Elle sait qu'une perquisition y a été faite, mais elle ignore ce que contenaient les bagages de Mme Liepman.

C'est ensuite M. Bédichaud, régisseur-gérant du château de Peyronnet, à Saint-Louis-de-Montferrand, qui est appelé à la barre.

Sa déposition n'est intéressante que pour les détails qu'il donne sur les ressources que Tribout put tirer de la propriété pendant les années 1914 à 1915. Ces ressources furent suffisantes pour les besoins de la vie courante.

M. Grombac, gérant de l'hôtel de Bordeaux, mobilisé comme caporal à la 18e section des C. O. A., a connu Tribout avant la guerre. C'était un client du café de Bordeaux où il venait seul. Il y vint un jour avec Mme Liepman et loua deux chambres à l'hôtel, mais quelque temps après, la police avertit M. Grombac de la nationalité de Mme Liepman et le couple fut prié de quitter l'hôtel.

Mme Mazières, surveillante de la prison de Libourne, est introduite. Elle a reçu rapport d'Ida Dunois, au sujet des confidences que Frieda aurait faites à sa codétenue. Mme Mazières répète ce récit. Frieda affirme que c'est faux.

Le témoin Emmanuel Poujal, instituteur à Joinville-le-Pont, mobilisé au 13e d'artillerie, a été le camarade de Tribout au service automobile à Vincennes, pendant deux mois.

Il succède à la barre à Mme Mazières et déclare d'abord qu'il n'a pas d'accusation précise à porter contre Tribout.

Il a remarqué simplement que son camarade était un peu trop curieux et se plaisait à compulser minutieusement et longuement les dossiers du bureau de la correspondance où il travaillait.

Au demeurant Tribout était un bon camarade, il ne lui a pas semblé très fortuné. Il fit avec lui de nombreuses promenades dans les environs du camp, mais ces promenades furent faites tantôt sur sa propre initiative, tantôt sur l'initiative de Tribout.

Il reste encore plusieurs témoins à entendre. Ce sera pour demain.

La séance est levée à onze heures quinze et renvoyée à mercredi matin neuf heures.

PETITE CHRONIQUE

Que réclame-t-il ? — Un artilleur en congé s'est plaint à la Permanence de ce que la jeune Charlotte L..., qui avait consenti à passer la nuit du 28 au 29 mars avec lui, lui avait pris 20 fr.

La montre et la chaîne en or de M. Emile Lalanne, garçon de café, ont disparu de la chambre qu'il occupe place Pierre-Laffitte et dans laquelle il avait laissé ces bijoux, d'une valeur de 220 fr.

Dans le tiroir, non fermé à clé, du comptoir de M. Pierre Lacome, débitant rue Feaugas, un inconnu a trouvé 200 fr. de billets de banque et les a gardés sans laisser la monnaie. C'est peut-être un mauvais plaisant qui, pour le 1er avril, a voulu faire une farce.

En attendant le tramway, place du Pont, lundi matin, Mme Mantenac, de Génissac (Gironde), ne s'est pas aperçue — à temps — qu'un spécialiste du vol à la tire fouillait dans son sac à main et lui enlevait délicatement une somme de 20 fr. et un billet de retour de chemin de fer.

Un amateur de café, le jeune marinier espagnol Evariste P... s'est fait surprendre lundi matin sur les quais au moment où il enlevait un ballot de plus de 5 kilos de ce stimulant au préjudice de la C. G. T.

Un spécialiste. — Jacques S..., quarante-huit ans domicilié rue Rougier, s'est spécialisé dans le vol des lamelles de zinc qui servent, dans nos landes, à l'écoulement de la résine dans les petits pots disposés dans les plaies dorées de nos pins. Une perquisition à son domicile a permis de découvrir les instruments spéciaux dont il se servait pour détacher les lamelles. On l'a écroué, et sa maîtresse, Valentine T..., sera poursuivie sous la suspicion de complicité.

Les loups ne se mangent pas..., mais les Marocains n'ont aucun scrupule à se dépouiller entre eux : les deux manœuvres marocains, Menhtah-Sadala H..., dix-huit ans, et Char-ben-Ahmed L..., vingt et un ans, ont, dimanche soir, à l'angle du cours d'Albret et de la rue Pageot, assailli, roué de coups, leur compatriote Bachir-bel-Moktar, vingt-trois ans, manœuvre également, et lui après l'avoir dépouillé d'une somme de 10 fr. On les a mis à l'ombre.

En perquisitionnant chez le garçon coiffeur Jean A..., vingt-quatre ans, rue du Cancera, soupçonné de vol à la tire à la foire de mars, les agents Barsacq et Normand ont découvert divers objets qui leur ont semblé de provenance suspecte, ce qui les a décidés à conduire à la Permanence Jean A... et un de ses camarades Marcel G..., dix-huit ans, garçon d'écurie, même domicile.

Un galant Péruvien qui avait accompagné deux charmantes personnes dans un meublé de la rue Entre-Deux-Murs, et passé, en leur aimable compagnie, la soirée, fut désagréablement surpris, aux environs de deux heures du matin, de l'irruption d'un individu qui, pour toute excuse, fonça tête baissée sur le Péruvien, qui fut contusionné à la poitrine.

Fille soumise, Claire V... ne l'est que sur les registres spéciaux de la police. Elle l'a prouvé au sous-inspecteur de la Sûreté Dudon et aux agents Denieuil et Julien, qui venaient l'arrêter lundi soir, rue des Glacières, en vertu d'un extrait de jugement de simple police et qu'elle reçut à sa façon, c'est-à-dire fort mal. Force resta, comme il convient, aux représentants de la loi, qui conduisirent, en outre, à la Permanence un contremaître lithographe, cinquante-huit ans, qui avait eu la mauvaise inspiration de prendre — en termes choisis — la défense de Claire.

Homonymie. — Mme Charlotte Létoile, 20, rue Dalon, n'a rien de commun avec Charlotte L..., accusée de vol sur la personne d'un artilleur.

Croix-Rouge française

(Hôpital auxiliaire n. 18 Albert-Brandenburg)

UNE MATINEE A TRIANON

L'hôpital auxiliaire no 18 donnera à son bénéfice, vendredi prochain 7 avril, à deux heures et demie, dans la jolie salle de Trianon, une matinée artistique.

Le public, qui viendra certainement nombreux, applaudira deux pièces inédites en un acte, l'une, « En Vacations », d'un des meilleurs amis de la maison, auteur très goûté, qui aura comme interprètes MM. Henri Vermeil, du Théâtre-Antoine; Robert Gautier, du Vaudeville; Decombe, de la Renaissance, et de Mlles Delia Col, des concerts de Bordeaux, et Loty, du Théâtre de Genève; l'autre, « Briffard et Polochon », comédie de Mouezy-Eon, l'auteur célèbre joué pendant de si nombreuses soirées sur les théâtres parisiens, qui a eu l'amabilité de donner à l'hôpital cette primeur. Cette pièce militaire sera interprétée par MM. Marcel Noël, de l'Athénée, et Paul Baron, de l'Apollo.

Enfin, le troisième acte de « Werther », joué en entier et en costumes par M. Ovido, de l'Opéra-Comique; Mmes Magne, du Théâtre de la Monnaie, et Germaine Boulard, cantatrice.

Avec un tel programme et un tel but, il ne peut être douteux que la coquette salle de Trianon sera trop petite.

Prix des places : 3 fr. et 2 fr. Location ouverte l'après-midi à Trianon sans augmentation de prix.

Gardes civils

Les gardes civils actuellement sans emploi sont priés de se rendre, cours d'Alsace-Lorraine, 29, au bureau de M. Ortille, chef de service des retraites ouvrières.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait pendant la journée de jeudi 6 courant, de huit heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau quai de Brazza (entre le Chantier et la cité Martin-Videau) et cité Martin-Videau.

La Succursale PANHARD-LEVASSOR de Bordeaux enregistre dès maintenant les commandes de châssis ou voitures de ses différents modèles, et dont la livraison sera fixée dès la cessation des hostilités.

MALACEÏNE
CRÈME DE TOILETTE

ÉTAT CIVIL

DECES du 4 avril

Germaine Gimeno, 2 ans, rue Kléber, 60.
Marthe Berrain, 5 ans, rue de la Benauge, 70.
Marie Chaudrut, 66 ans, rue Thiers, 21.
Camille Marcenac, 68 ans, rue Cruchinet, 34.

Décès militaires

Julien Durquety, 18 ans, soldat au 7e colonial.
Joseph Pussac, 31 ans, caporal aux tirailleurs sénégalais.
Cuong Mang, 48 ans, soldat annamite.

CONVOIS FUNEBRES du 5 avril

Dans les paroisses :

Ste-Marie : 7 h. 45, Mme J. Chaudrut, 21, rue Thiers. — 2 h., Mlle M. Berrain, 70, rue de la Benauge.
St-Michel : 1 h. 30, Mme Asezac, 42, rue des Vignes.
St-Nicolas : 1 h. 45, M. C. Marcenac, 34, rue Cruchinet.
St-Martial : 2 h., M. J. Valet, rue Delord, 65.
St-Rémy : 3 h., Mlle R. Capdeville, quai de Bacalan, 93.
St-Victor : 4 h. 30, M. D. Leblanc-Nouguès, cité de Lisbonne, 25.

Convois militaires :

8 heures : M. Cuong Mang, cours Victor-Hugo (lycée).
3 h. 30 : M. J.-F.-M. Pussac, salle d'attente de Saint-Bruno.

Autres convois :

9 heures : M. C. Zaraïn, cours de Bayonne, 168.
10 heures : M. J. Lescure, porte du Cimetière.
11 h. 30 : Mlle H. Vettiner, porte du Cimetière.
2 h. 30. Mme veuve G. Bourgès, hôp. St-André.
4 heures : M. J. Fournier, hôpital Saint-André.
4 heures : M. J. Baillon, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Fernand Pussacq et son fils, M. et Mme J.-B. Lapuyade, les familles Garretier et Pussacq prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques du

Caporal Fernand PUSSACQ,
du 3e tirailleurs sénégalais,
mort pour la France,

qui auront lieu le **mercredi 5 courant,** en l'église Saint-Bruno, à trois heures et demie.

On se réunira à trois heures au presbytère de cette paroisse.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Valade (de Salignac, Dordogne), Béty, Valade, Thomas, Brunerié, Delmas, Bout et Mariotte prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Flavie VALADE,

leur fille, sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le **mercredi 5 courant,** en l'église Notre-Dame-de-Talence, à dix heures.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à neuf heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèb. générales (service de Talence)

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Jules Coudol, Mme veuve Bernière, M. Jules Rabion, lieutenant aux armées; M. J. Augé, avocat à la cour d'appel de Bordeaux, et Mme J. Augé prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules-Richard COUDOL,
Architecte honoraire,

leur père, beau-père, cousin et petit-cousin, qui auront lieu le **jeudi 6 courant,** en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Caudéran, 248, à dix heures un quart, d'où le convoi partira à dix heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Capdeville, les familles Meyney, Bitaubec, Lagrange, Bonnet, Tarascon et Degans prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Renée CAPDEVILLE,

leur fille, petite-fille et nièce, qui auront lieu le **5 courant,** en l'église Saint-Rémi.

On se réunira à la maison mortuaire, 93, quai de Bacalan, à deux heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à trois heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière Nord.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

M. et Mme Paul Douzon, Mme veuve L. Douzon, Mme veuve L. Maurice, M. et Mme M. Douzon et leurs enfants, M. et Mme L. Andrieu et leur fils, Mme P. Boyreau et ses fils, M. et Mme J. Maurice et leurs enfants, M. et Mme L. Maurice, M. H. Douzon, M. et Mme L. Sibille et leurs enfants M. et Mme F. Moreau et leur fils, les familles Lhoste, Maurice Coste, Delille, Bonnail et Fourmeaux ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Etienne-André DOUZON,
caporal au 158e régiment d'infanterie,
mort au champ d'honneur à l'âge de 21 ans,

Messes en l'église Saint-Eloi, le jeudi 6 avril, La famille assistera à celle de dix heures.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Les familles Bernard père et fils, Bernard, Taudin, Civrac, Pargade et Massieux ont la douleur de vous faire part du décès de

Roger-André BERNARD,
Caporal au 88e d'infanterie,
Mort pour la France,
le 29 janvier, à l'âge de 21 ans,

et vous informent qu'une messe sera dite le jeudi 6 courant, à neuf heures, dans l'église de Talence.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS Mme veuve Louis Billaux, Mme Debande, M. le docteur Debande et leur fils; Mme veuve Bidon, ses enfants et petits-enfants; les familles Lemoine, Lombrière, Aluôme, Brun, Liégaux, Sabourin et Espilère remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis BILLAUX,

ou qui leur ont adressé des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite en l'église de Saint-Augustin, le jeudi 6 avril, à neuf heures.

La famille y assistera.

Léglise, Pompes funèbres de Mérignac.

LA VÉRITABLE
Mode Française
DE PARIS

Malgré la crise du papier, le numéro du 1er avril contient **trois suppléments hors texte,** savoir : **deux superbes gravures en couleurs de cinq chemisettes et de trois toilettes pour dames et un patron découpé d'un ravissant jupon de dame haute nouveauté.** Ce numéro est vraiment exceptionnel par le grand choix de ses toilettes nouvelles.

Plus de 150 modèles nouveaux, jolis, pratiques et élégants, sur 28 pages de papier de luxe et 4 pages hors texte, pour

50 centimes

La Véritable Mode Française de Paris est en vente dans tous les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Envoi franco contre 60 centimes.

BOURSE DE BORDEAUX

du 4 avril.

Au comptant : Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913 400. — 5 %, 88. — Obligations de la Ville de Paris 1892, 267; dito 1904-Métropolitain 318. — Bône-Guelma, 555. — Obligations communales 1879, 439; dito foncières 1895, 340. — Crédit lyonnais 1,048. — Est algérien 3 % 338; act 540. — Midi, actions de 500 fr., 930; dito obligations 3 % anciennes, 340. — Ouest, actions de 500 fr 720. — Sud de la France 110. — Métropolitain de Paris, 426. — Compagnie Transatlantique, 128. — Messageries Maritimes ord., 77 — Suez, actions de 500 fr., 4,070. — Argentine 1886, 505. — Egypte, dette unifiée 88 75. — Russie 1896, 54 75. — Banque ottomane, 641. — Rio-Tinto, 1,756.

VIENT DE PARAITRE
L'Impôt Général sur le Revenu
MANUEL PRATIQUE
INDISPENSABLE
à tous les Contribuables

Règles à suivre pour l'Etablissement des Déclarations annuelles et le Calcul de la Taxe
Explications et Nombreux Exemples
Prix : **50** centimes
Dans tous les Magasins et les Dépôts de la Petite Gironde.

Envoi franco contre 60 centimes adressés au directeur de la **Petite Gironde,** à Bordeaux.
Nous n'expédions pas contre remboursement.

SPECTACLES

MARDI 4 AVRIL

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Château historique ».

SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « La Nuit de Noces ».

Le Carnet de la Femme

Malgré son poétique cortège de soleil et de fleurs, le printemps a, parmi bien des désagréments, celui de provoquer de graves désordres dans l'épiderme. Une des causes de ces désordres provient des brusques variations de la température; une autre, des lavages du visage à l'eau glacée, ces lavages irritant et durcifiant la peau.

« Mais comment, dira-t-on, se nettoyer sans eau, et par quel moyen écarter l'irritation ?» En limitant les ablutions trop fréquentes, trop froides, en tonifiant l'épiderme par de légers massages de bas en haut, et en nourrissant les chairs affaiblies *par des corps gras*. D'une façon générale, persuadons-nous que notre organisme est une machine qui s'use — comme toutes les machines — en travaillant. Venons-donc en aide à la nature en stimulant ses fonctions et en assouplissant et adoucissant la peau par des corps gras; eux seuls lui donneront la substance sébacée en baisse dans les pores après les premières années de jeunesse. Voulez-vous un nom de crème idéale? Achetez la *Crème de Beauté*, 2 fr. 50 le petit modèle, 4 fr. le grand modèle.

Un des gros soucis de la coquette, est l'apparition de taches de rousseur et de points noirs... Il y a des personnes plus prédisposées les unes que les autres à avoir ces lésions; telles sont les blondes et les rousses. Tranquillisons chacune en leur assurant que les tâches de rousseur comme les points noirs peuvent disparaître avec la *Lotion 33*, à la portée de toutes les bourses. Pour son emploi, prendre un tampon d'ouate et faire application deux fois par jeur, matin et soir, quelques minutes seulement. Se trouve, avec la Crème, à la *Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie*, et *30, allées de Tourny, Bordeaux. Téléphone 10-52*.

« Une Parisienne » habite pour la durée de la guerre chez une vieille tante, et cette tante, sans avoir de jour, reçoit quotidiennement ses amies : « Puis-je tricoter entre ma tante et ses invités, me demande cette Parisienne; ma tante s'en formalise? » Madame, mon avis est que *vous devez vous abstenir*. Nulle hésitation. Maintenant, en toutes choses, il y a... la manière. Usez de diplomatie et amenez votre tante à l'autorisation souhaitée. Ce que nièce voudra, la maîtresse de maison l'accordera certainement. Tous mes souhaits.

ROLANDE.

« Le Lion de Belgique »

Le comité du Lion de Belgique, qui s'est formé à Bordeaux dans le double but d'offrir par souscription publique à S. M. Albert Ier, roi des Belges, en témoignage d'admiration, un grand tableau allégorique : « Flandres... au Lion », du peintre belge Jean Georges, dont on a vu la reproduction dans un de nos précédents numéros, et de venir en aide aux œuvres de bienfaisance belges, nous adresse une première liste de souscription, que nous pubions ci-dessous.

Nous sommes heureux de constater que cette initiative a été en faveur à la cour de Belgique, car, par l'entremise de M. Grange, le très dévoué consul de Belgique à Bordeaux, le comité a reçu de M. Ingenbleck, secrétaire du roi et de la reine, la lettre suivante, en réponse à une démarche faite par son délégué :

Secrétariat
du roi et de la reine

« Monsieur,

» Le roi sera vraiment heureux de recevoir l'œuvre que vous avez eu la gracieuse pensée de lui offrir comme un témoignage de sympathie pour la Belgique.

» Très touchée d'une démarche dont Elle apprécie toute la délicatesse, Sa Majesté me charge de vous transmettre, et à tous ceux dont vous avez été l'interprète, ses très vifs remerciements.

» Croyez, je vous prie, Monsieur, à ma considération distinguée.

» *Le secrétaire*, INGENBLECK. »

Première liste de Souscriptions

La « Petite Gironde », 100 fr. La « France », 100 fr. Le « Nouvelliste », 100 fr. La « Liberté », 100 fr. Ferdinand Petit, 500 fr. André Germain, 1,000 fr. M. Grange, consul de Belgique, 50 fr. Ernest Lavertjon, 100 fr. Isidore Dewachter, 50 fr. Maurice Desbans, 25 fr. Alex. Nicolaï, 50 fr. Gabriel Delmas, 50 fr. J. Chaigneau et Cie, 50 fr. Docteur E. J. Moure, 100 fr. Victor Blanchard, 50 fr. Henri Chédor, 50 fr. P. Casaubon 25 fr. A. Cazaubon, 25 fr. J. Blieck, 50 fr. Watnar, 10 fr. A. de Luze et fils, 50 fr. Nath Johnston et Cie, 20 fr. Chantecaille et Cie 20 fr. Calvet et Cie, 100 fr. E. Paris et Damas, 20 fr. Joseph de Pontaud, 5 fr. Schroder et Schyler, 50 fr. Emmanuel Faure, 20 fr. R. Médeville, 50 fr. E. Blanchy et Cie, 5 fr. R. Bickel, 10 fr. Mlle Lucienne Lavertujon, 5 fr. Mlle Hélène Lavertujon, 5 fr. E. Rault, 10 fr. Mme Marie Mouic, 2 fr. Gustave Vergne, 5 fr. Henri Gardet, 50 c. Gérard Vendais, 50 c. Gabriel Teysonneau, 50 c. Pétrognani, 2 fr. G. Manzanell, 3 fr. L. Durrieux, 5 fr. P. Pitt, 2 fr. Anonyme, 20 fr. R. Lartigue, 50 c. P. Papeau, 50 c. M. et Mme Despujos, 3 fr. Mme J. Castaing, 1 fr. René Despujos, 1 fr. B. Ajot, 5 fr. Mme B. Ajot, 5 fr.

Paul Ajot, 5 fr. Mlle Denise Ajot, 5 fr. Mlle Arlette Ajot, 5 fr. Un prêtre landais, 2 fr. Mme veuve A. Lavertujon, 25 fr. Mme G. Labuzan, 10 fr. Mme Chaigneaud et ses enfants, 5 fr. Comtesse Faulte de Vanteaux, 300 fr. Alfred Queulain, 20 fr. Joinville Gauban, 10 fr. Manaud, 10 fr. A. Lalande et Cie, 50 fr. Georges Audy et Cie, 50 fr. L. Rosenheim et fils, 20 fr. Les neveux de Galibert et Varon, 20 fr. G. Secrestat-Escande, 100 fr. De Bourran, 50 fr. E. Parrot, 10 fr. Bisquey d'Arraing, 25 fr. Henri Cruse, 20 fr. C. Gaden et Klipsh, 25 fr. Louis Dabas 100 fr. Mme Marie Monfils-Chesneau, 5 fr. Georges Manhes, 5 fr. Henri Dévignes, 50 c. Mme Henri Dévignes, 50 c. Mlle Gabrielle Dévignes, 50 c. M. Roger Dévignes, 50 c.

Mme veuve A. Dufau, 2 fr. Raymond Brousse, 20 fr. J. Langlet, 20 fr. Dr Landret, 4 fr. G. Fines, 50 c. Société française des Nouvelles-Galeries, 50 fr. A. Bellot, 1 fr. L. C. A. B., 5 fr. Taillefer, 2 fr. Ed. Moura, 40 fr. Eugène Montré, 2 fr. Martial Lurbe, 5 fr. Mme Seguin, 100 fr. Alphonse Tac' 10 fr. J.-S. Masterman, 20 fr. J.-S. Chevrier, 20 fr. Charles Lesfargues, 5 fr. Mme Baradez, 10 fr. André Callendreau, 50 fr. Mlle Henriette Cayrel, 5 fr. Gustave Moreels, 20 fr.

Mme Chevrier, 5 fr. M. Philippart, 100 fr. Philippon, 10 fr. Etablissements Latrille et Ginestet, 50 fr. Marcelin Marceau, 50 fr. Mestrezat, 15 fr. Wetterwald frères, 20 fr. Marcillac et Guiraud, 50 fr. Léon Prom, 20 fr. J. Prom et Cie, 30 fr. Skawinski, 10 fr. Maurel frères, 50 fr. Ballande, 25 fr. Saillier, 25 fr. Normandin, 5 fr. Nuyens, 20 fr. Total, 4.737 fr.

Chronique du Département

Talence

MONTRE PERDUE. — Mme Pourverelle-Pontac, 554, boulevard de Talence a perdu dans le tram du lycée de Talence à la place Saint-Genès une montre en or sur bracelet plaqué or, initiales C. P. sur le boîtier. Prière de le rapporter. Récompense.

FAVORI-CINEMA (Barrière de Pessac). — Jeudi 6 avril, matinée et soirée : Détresse d'Ame; le Voyage en Tunisie; Pour Maigrir; 10e épisode des Mystères de New-York; M. Cazalis époux Paulette; Actualités de la Guerre.

Cayssines

ETAT CIVIL du 27 mars au 2 avril 1916.

Décès : Victor Nicolay, 62 ans, réfugié belge, au Vigean; Jacques Cavignac, 71 ans, à Laforêt.

Macau

L'ACTION AGRICOLE. — Le comité communal d'action agricole se compose comme suit :

Président, M. Ardouin, maire ; vice-président, M. le docteur Chevalier ; membres : MM. Jean Labatut, délégué au comité cantonal ; Jean Gouny, Jean Micouleau, Camille Maurin, Jean Hostains, Dominique Cambours.

Le comité invite les propriétaires qui ont besoin de main-d'œuvre étrangère pour les sulfatages ou autres travaux à se faire inscrire à la mairie jusqu'au 10 avril, afin de connaître l'importance de l'équipe qu'il y aura lieu de demander.

Arcachon

LE GAZ. — Par une note communiquée à un confrère local, la Compagnie du gaz d'Arcachon fait connaître que, par suite de l'impossibilité d'obtenir des moyens de transport, soit par mer, soit par voie ferrée, pour approvisionner en charbons l'usine à gaz, un arrêt de la fabrication peut s'ensuivre.

Afin d'éviter cette éventualité, la Compagnie a limité à partir de lundi matin 3 avril la distribution du gaz aux heures suivantes : de 6 h. à 8 h., de 10 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. 30.

Cette mesure n'est que temporaire, et le service normal sera repris dès que des wagons pourront être mis à la disposition de la Compagnie pour le transport du charbon qu'elle a acquis.

Les concessionnaires de l'éclairage demandent aux abonnés de réduire la consommation du gaz au strict nécessaire.

Lesparre

LOTERIE. — Liste des numéros gagnants des Ateliers de Guerre, dont les lots n'ont pas été réclamés :

15070	19701	14286	24980	02929	24371	1829	12218	12472
3351	17907	4451	28939	7192	25072	4822	26252	6881
29200	5421	10790	21279	6339	8072	19038	8002	11859
7258	19330	19403	18398	5671	29081	32217	21581	26922
3060	28231	18298	18228	16301	29569	6450	24513	5480
5108	28581	27872	17632	5429	15213	24072	10358	30705
5268	13563	25120	5371	16243	4869	3723	13991	29185
5013	25986	13964	24821	27905	7134	24964	25090	29213
17199	22257	10889	5758	25844	24877	25704	4799	8195
5714	27136	6179	16138					

Libourne

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal, dans son audience du 4 avril, a rendu son jugement dans l'affaire de mœurs.

Il a condamné pour outrage public à la pudeur le sieur P... à quatre mois de prison et 200 fr. d'amende, et les sieurs S... et L... à vingt jours de prison chacun, ces derniers avec sursis.

POUR LE FOYER DU SOLDAT. — La matinée de gala de dimanche 2 avril donnée par les organisateurs de l'œuvre intéressante du « Foyer du Soldat », dans la vaste salle des fêtes du Jardin d'Eté, a obtenu un vif succès.

La partie artistique avait été particulièrement soignée et, outre de nombreux artistes venus tout exprès pour cette fête, beaucoup de nos concitoyens ont apporté le concours de leur talen C'est ainsi que l'orchestre et les chœurs avaient été placés sous la direction de M. Marché, et que le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Heriette Dupont, lauréat du Conservatoire

Des poésies d'actualité de MM. Hector Ducamp et Bourda ont été dites et vigoureusement applaudies.

Pour terminer, une troupe d'excellents artistes a interprété l' « Avocat Patelin », de Brueys.

Entre la première et deuxième partie de ce concert, M. Ferdinand Buisson a parlé de l' « Union sacrée ». L'éminent directeur honoraire de l'enseignement, a constaté qu'en ces heures tragiques tous les Français font leur devoir comme un seul homme, obéissant à une voix intérieure, à un sentiment sacré. Devant le danger de la patrie, une fusion de tous les partis s'est opérée, bien des Français qui s'ignoraient se sont rapprochés. L'union s'est faite. Il faut qu'elle dure après la guerre. Pour cela, l'orateur fait appel à la tolérance et au respect de toutes les croyances.

M. le Maire Clerjaud a remercie l'auteur, faisant avec une émouvante conviction lui aussi appe à l'union sacrée de tous les Français. Il a exhorté ses concitoyens à sceller cette union à Libourne.

L'assistance, qui se composait de personnalités politiques et militaires, ainsi que de nombreuses dames a vivement applaudi MM. Buisson et Clerjaud.

Un chœur de jeunes soldats a ensuite chanté « le Rêve passe », et Mlle Roby a clôt la séance par la « Marseillaise ».

Vayres

TOMBOLA. — Voici les numéros gagnants de la tombola de la Société de secours mutuels :

842 929 438 408 896 260 710 663 762 412 998 891 1026 1192 890 580 416 206

Les lots non réclamés dans le délai de deux mois seront acquis à la Société.

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations sera fait à la mairie de Vayres le lundi 10 avril, de quatorze à seize heures.

St-Médard-de-Guizières

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Les viticulteurs de la commune sont invités à indiquer à la mairie la quantité de sulfate de cuivre, de soufre et d'engrais qui leur est nécessaire pour la campagne agricole de 1916 et que le commerce local ne peut pas leur procurer.

Le registre d'inscription sera clos jeudi soir 5 avril, afin de permettre au comité commercial d'action agricole de centraliser les demandes et de les faire parvenir aux services agricoles du département pour que les premiers traitements puissent être effectués en temps utile.

6

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

UN BRAVE. — Le caporal Serge Puyraveau a accompli un bel acte de bravoure.

Dans la nuit du 23 au 24 mars dernier, il a sauté le premier dans une tranchée occupée par les ennemis en criant en allemand : « Sauvons-nous ! les Français sont là ! » Plein de sang-froid, le revolver au poing, il mit en joue un Allemand de marque. Après un corps à corps, il put s'en rendre maître et l'obligea à le suivre à l'arrière, auprès de son colonel, qui le félicita et le présenta au général de brigade, puis au général de division.

Pour ce beau fait d'armes, Serge Puyraveau fut nommé caporal, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la croix de guerre avec palme

Ce brave de dix-neuf ans à peine, du 7e colonial, demanda et obtint de partir au front six mois avant ses camarades.

Serge Puyraveau n'a pas hésité, comme son frère aîné Vital, blessé et décoré de la croix de guerre, à quitter leur résidence de Pétrograd, où ils habitaient avec leurs parents, pour défendre le drapeau français. Le père de ces jeunes militaires est originaire de Bergerac, où résident plusieurs membres de sa famille.

POUR LA PATRIE. — Le soldat Jean Grezel, du 108e, dont la famille habite Lamonzie-Montastruc, est tombé au champ d'honneur.

Les parents de ce brave ont un fils prisonnier en Allemagne.

NOMINATION. — M. Aymeric, capitaine au 108e, est nommé chef de bataillon et affecté au 417e de ligne.

CHAMBRE DE COMMERCE. — Le président de la Chambre de commerce de Bergerac, en conformité de la circulaire de M. le Ministre du commerce et de l'industrie du 20 mars dernier, prie ceux des commerçants et industriels de la circonscription qui ont des créances ou des dettes à l'égard des ressortissants turcs ou bulgares, de lui en faire parvenir l'état d'ici au 15 avril, en vue des règlements ultérieurs qui devront intervenir avec ces puissances, à la fin des hostilités.

LE GAZ. — Dans la journée de dimanche, la Société Gaz et Electricité de notre ville a fait annoncer que le gaz, qui avait dû être supprimé par suite du manque de charbon, était rétabli.

PRISONNIERS ALLEMANDS. — Dimanche matin, un convoi de prisonniers allemands a été amené à Bergerac, où des locaux sont aménagés.

TARIF POUR LES POUDRIERS. — La place fait savoir que le tarif maximum publié récemment s'applique à tous les militaires de la poudrerie.

Leur signe distinctif est un brassard portant la lettre P.

INCENDIE. — Un incendie a détruit, commune de Montazeau, au préjudice de M. Jean Espalier, une meule de paille d'une valeur de 80 francs. Il y a assurance.

ETAT CIVIL du 27 mars au 3 avril.

Naissances : Pierre Laurière, quai Salvette; Giselle de Vimont rue Neuve; René Melon, au Saut; Rolland Vincent, aux Blanquies.

Mariages : Eugène-Célestin Marteau, boulanger, mobilisé à la poudrerie, et Marie-Marguerite Bonnamy, s. prof., à Bergerac.

Jean Nadal, courtier en vins, et Hélène Laval, s. prof., à Bergerac.

Albéric Biscaras, cultivateur, mobilisé au 7e territorial, et Léonie Chassagne, s. prof., à Bergerac.

Marius Armandy, menuisier, mobilisé au 209e de ligne, et Raymonde Dupont, s. prof., à Bergerac.

Décès : Louis Marchet, caporal au 96e territorial, 46 ans, à l'hôpital; Marie Uzès, 98 ans, veuve Rajeau, rue Clairat; Jeanne Sanguine, 66 ans, épouse Lasserre, à la Vergnanade; Marguerite Moreau, 40 ans, veuve de Jean Barbot, à l'hôpital; Jean Daniel, cultivateur, 76 ans, à la Pelouse; Marie Grandet, 44 ans, rue de Coulmiers.

NOUVELLES COMMERCIALES

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

Situation générale

Les derniers huit jours qui viennent de s'écouler pourraient être jugés comme période de « rétablissement » des prix pour l'essence de térébenthine et de « consolidation » des positions (déjà très fermes avant) en ce qui concerne les « secs ». Nous ne voulons parler là, bien entendu, que de ce qui se passe dans notre pays. Quant aux destinées des produits résineux à l'étranger, elles suivent forcément les conditions économiques alliées aux situations politiques de chaque Etat, sans présenter pour cela de très grandes différences sur les tendances françaises.

Dans le Sud-Ouest français, la semaine qui vient de s'écouler a vu le marché de Dax traiter des affaires térébenthineuses, en citerne, autour de 109 fr., et voire même un peu plus haut, toujours pour marchandises prises dans les usines. Notons cependant les extrêmes difficultés d'enlèvement des marchandises dans les Landes et dans la Gironde. Le manque de wagons et la fermeture des gares au trafic rendent les échanges tout à fait difficiles, et cela (depuis quelques jours du moins) n'empêche pourtant pas le marché résineux de présenter d'assez bonnes dispositions.

En Angleterre, les « positions » sont devenues un peu moins spéculatives qu'il y a trois ou quatre semaines; si la hausse trop brusquement « faite », que nous avions signalée en temps voulu, n'a pas manqué de faire quelques victimes chez nos amis de Grande-Bretagne, elle a du moins eu comme conséquence d'épurer pour quelque temps le marché anglais d'éléments de « jeu » par trop impétueux. Après la cote de 50 sh 6 d., ferme, sur laquelle nous avons clôturé notre dernière chronique, nous avons enregistré les prix londoniens suivants : le 25 mars, 51 sh., ferme; le 27, 51 sh. 6 d., ferme; le 28, 51 sh. 3 d., calme; le 30, 50 sh. 9 d., plus calme; le 31, 51 sh. 3 d., plus ferme, pour marchandises disponibles.

Les stocks térébenthineux de la Tamise, à la date du 18 mars étaient représentés par 24,854 fûts de provenance américaine, 1,505 barils d'essence française et 6,736 d'origine espagnole.

A Savannah, peu de changement à la cote térébenthineuse de 51 cents.

Produits Secs

Dans notre pays, la situation est la suivante : les amateurs de résines continuent à faire montre de leurs « désirs », sans que la fabrique daigne écouter d'aussi... tentantes « propositions »; songez qu'il ne s'agit rien moins que de 45 fr. pour les brais, et de 46 fr. à l'avantage des colophanes. Malgré d'aussi alléchantes offres, les détenteurs des minimes « réserves » que nous savons ne veulent encore... rien savoir! Et pourtant, l'ouverture de la saison des nouvelles récoltes se fait proche; les quelques rares travailleurs de la gemme encore disponibles, animent les forêts landaises de la « chanson du habchot ». Oui, nous savons tous que bientôt la blonde liqueur résineuse coulera dans les petits pots de terre fixés sous les « blessures » des pins landais, seulement, ce que nous ne savons pas encore... c'est la quantité de gemme que produira chaque amasse de cette troisième saison gemmière de « guerre »? Et c'est évidemment cette grave question de « quantité » qui préoccupe aujourd'hui les fabricants landais-girondins. Pour qu'à la veille de l'ouverture des récoltes, ils soient si peu pressés de se débarrasser de leurs stocks de vieux produits, c'est donc que le « recensement » approximatif des ouvriers gemmeurs n'a produit dans leur pensée qu'un pourcentage de main-d'œuvre disponible assez mince. Oui, — et mes renseignements à cet égard sont puisés à bonne source, — la production française résineuse de 1916 sera encore inférieure à celle de 1915, et surtout de 1914.

A Londres, le stock de « secs » visibles est de 7,463 fûts de résine américaine et de 3,801 de provenance franco-espagnole. Les cotes sont sans changement, à 21 sh. 3 d. pour le grade commun; la classe G. fait 21 sh. 6 d., et l'extra claire W. W., s'incruste à 27 sh.

Savannah inscrit le grade de résine F. à 4 dollars 80, plus faible que précédemment. Dans notre prochain article, nous publierons un tableau montrant les différences de chiffres des exportations américaines durant les deux premières années de guerre, par rapport à l'an 1913.

Em. BX.

Londres, 3 avril.

Essence de térébenthine. — Disponible : 50 sh. 3/4; février-avril, 51 sh. 1/4; mai-août, 17 sh. 1/4; septembre-décembre, 47 sh. 1/4.

Résine. — Disponible : 21 sh. 3 d.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 4 avril 1916

Cours relevés par le Service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux) :

Agneaux. — Pays ou Aveyron 1re qualité, les 100 kilos, 320 à 330 fr.; 2e qualité, 280 à 290 fr.; 3e qualité, 220 à 240 fr. — Périgord ou Basque 1re qualité 270 à 290 fr.; 2e qualité 210 à 225 fr.; 3e qualité 180 à 190 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 30 à 2 fr. 40.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. à 6 fr. 50, gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; moules, le colis, 9 à 12 fr.; palourdes 5 à 7 fr.

(Eufs. — Midi et marques similaires, le mille, 102 à 105 fr.; Nord et marques similaires, 98 à 100 f.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 80 à 3 fr.; moyennes, 1 fr. 50 à 1 fr. 70; petites, 60 à 90 c. barbues 3 fr. à 3 fr. 50; crevettes (Arcachon), 1 fr. 50 à 3 fr. 50; crevettes (Santé), 4 à 5 fr.; éperlans ou trogues, le cent 2 fr. 50 à 3 fr. 50; grondins gros les six, 8 à 10 fr.; moyens, 5 à 6 fr.; petits, la douzaine, 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 7 fr. à 7 fr. 50; maquereaux le cent, 15 à 10 fr.; martrames la pièce, 7 à 14 fr.; merlans, la douzaine 80 c. à 1 fr.; merlus, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr.; mulets, 3 fr. à 3 fr. 50; raies, 1 fr. à 1 fr. 20; rougets barbets, la douzaine, 1 fr. 50 à 4 fr.; rousseaux, 1 fr. 60 à 1 fr. 80; sardines de Bayonne, le cent 5 fr. à 5 fr. 50; Collioure, 3 fr. 50 à 4 fr. 50; soles grosses, le kilo, 5 fr. 50 à 6 fr.; moyennes, 4 à 5 fr.; petites, 2 à 3 fr., turbots 3 fr. 50 à 4 fr.

Volailles. — Dindes gros, les 100 kilos, 300 à 325 fr. pigeons fuyards, les vingt 14 à 18 fr.; gras 36 à 40 fr.; moyens, 30 à 32 fr.; pintades, 80 à 110 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 300 à 325 fr.; poules dindes 350 à 360 fr.; poulets 430 à 500 fr., le tout poids mort.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

Du 3 avril.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons.	25	25	1re qté, 30 à 35f; 2e, 15 à 20f
Génisses.	14	11	1re qté, 50 à 55f; 2e 25 à 30f

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories, à huit heures du matin, en toutes saisons. — Bascule gratuite pour les clients.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 3 avril.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs...	370	330	115-119	110 115	105 110	95-120
Vaches...	113	104	105 109	100 105	95 100	80 110
Veaux....	148	93	140 144	135 140	130 135	110 145
Moutons..	702	702	160 165	155 160	150 155	130 157

Observations. — Poids vif : bœufs 52 73; vaches 40-55, veaux 70-92.

Agneaux amenés, 208; renvoi » vendus de 15 à 28 fr. la pièce.

4 bœufs pour La Réole; 41 vaches, 12 bœufs, pour Montauban.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 4 avril.

Sucres, incotés.
Alcools, incotés.
Huile de lin, 145 fr.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 3 avril.

Bœufs. — Amenés, 2,048; invendus, 110. 1re qualité, 2 fr. 66; 2e qualité, 2 fr. 56; 3e qualité, 2 fr. 42. Prix extrêmes : de 2 fr. 12 à 2 fr. 78.

Vaches. — Amenées, 1,106; invendues, 62. 1re qualité, 2 fr. 66; 2e qualité, 2 fr. 56; 3e qualité, 2 fr. 42. Prix extrêmes : de 1 fr. 98 à 2 fr. 78.

Taureaux. — Amenés, 335; invendus, 30. 1re qualité 2 fr. 40; 2e qualité, 2 fr. 30; 3e qualité, 2 fr. 20. Prix extrêmes : de 2 fr. 10 à 2 fr. 50.

Veaux. — Amenés, 1,348; invendus, 103. 1re qualité, 2 fr. 90; 2e qualité, 2 fr. 50; 3e qualité, 2 fr. Prix extrêmes de 1 fr. 60 à 3 fr. 20.

Moutons. — Amenés et vendus, 11,164. 1re qualité, 3 fr. 50; 2e qualité, 3 fr. 20; 3e qualité, 2 fr. 80. Prix extrêmes : de 2 fr. 40 à 3 fr. 86.

Porcs. — Amenés et vendus, 4,022. 1re qualité, 3 fr. 35; 2e qualité, 3 fr. 23; 3e qualité, 2 fr. 94. Prix extrêmes : de 2 fr. 72 à 3 fr. 86.

Marché assez bien approvisionné, mais demande peu active par suite du temps chaud. Comparés aux précédents, les cours sont sans changement notable pour le gros bétail, mais en baisse de 26 à 30 francs pour les veaux; de 10 francs pour les moutons, et de 5 francs pour les porcs, aux 100 kilos.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 3 avril.

Blés, incotés; seigle, les 75 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50; orge, les 60 kilos 21 à 22 fr.; avoine, les 50 kilos, 19 fr. à 19 fr. 50; maïs blanc, les 75 kilos, 27 fr. à 27 fr. 50; haricots, l'hectolitre, 58 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos 23 à 24 fr.; vesces noires les 80 kilos 22 fr. à 22 fr. 50

Farines. — R. G., les 100 kilos, 23 à 24 fr.; repasses, 19 à 20 fr.; sons, 19 fr. 50.

Graine fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 5 fr. 50; sainfoin, 1re coupe, 5 à 6 fr., 2e et 3e coupes, 5 fr. 60 à 6 fr. 40; paille de blé, 4 à 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 50

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 3 avril.

Cuivre. — Disponible : 115 liv. 5 sh.; à trois mois, 112 liv.

Etain. — Disponible : 197 liv. 10 sh.; à trois mois, 192 liv. 15 sh.

Plomb. — Disponible : 34 liv. 12 sh. 6 d.; juin 34 liv. 7 sh. 6 d.

Zinc. — Disponible : 93 à 83 liv.

Fonte. — Disponible : 91 liv. 6 sh.

LA HERNIE

Toutes les personnes atteintes de hernies qui ont en vain essayé les bandages de tous systèmes obtiendront le **soulagement** et la **réduction radicale** de leur infirmité en portant le nouvel **Appareil Pneumatique sans ressort** inventé par le grand spécialiste de Paris, **M. A. CLAVERIE.**

Il y a pour tous **un intérêt vital** à assurer la contention **intégrale** de leur infirmité au moyen de cet incomparable appareil **qui supprime la hernie** en rendant au blessé toute sa vigueur et toutes ses capacités de travail.

Recommandés par plus de 5,000 docteurs-médecins portés par plus de deux millions de blessés, les appareils **CLAVERIE** ont provoqué de nombreuses guérisons et des **milliers d'attestations enthousiastes.**

C'est pourquoi nous sommes heureux de rappeler la présence dans notre région du renommé spécialiste, qui fera l'application de ses appareils perfectionnés en donnant à chacun tous conseils et renseignements désirés, de neuf heures à quatre heures, à :

Tarbes, jeudi 6 avril, grand hôtel Moderne.
Oloron, vendredi 7, hôtel Loustalot.
Bayonne, samedi 8 et dimanche 9, hôtel du Panier-Fleuri.
Pau, lundi 10, hôtel du Commerce.
Orthez, mardi 11, Grand-Hôtel.
Lannemezan, mercredi 12, hôtel de la Gare (Cistac).
Lourdes, jeudi 13, hôtel de France.
Mont-de-Marsan, vendredi 14, hôt. Richelieu.
Dax, samedi 15, hôtel de l'Europe.
Morcenx, dimanche 16, hôtel de la Gare.
Tonneins, lundi 17, hôtel de l'Europe.
Nérac, mardi 18, hôtel de France.
Villeneuve, mercredi 19, hôtel Gâche.
Agen, jeudi 20, hôtel du Petit-Saint-Jean.
Langon, vendredi 21, hôtel du Cheval-Blanc.
Marmande, samedi 22, hôtel des Messageries.
BORDEAUX, dimanche 23, lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 avril, grand-hôtel des Sept-Frères (36, rue Porte-Dijeaux).

Dans un but humanitaire, la nouvelle édition du « **Traité de Hernie** », important ouvrage de 160 pages, orné de 150 photogravures, sera envoyée gratuitement et discrètement sur demande à **M. A. CLAVERIE**, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

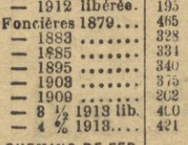

RATS
SOURIS - MULOTS
sont détruits à tout jamais par un procédé infaillible et nouveau. Ecrire à
G. Rice-Oter Lisieux (Calvados)

Laxatifs et Dépuratifs
GRAINS DE VALS
2f25 le flacon pour 4 mois
1f25 le 1/2 flac. pour 2 mois
0f50 la pochette pour 3 semaines
franco domicile monde entier.
64, Boul^d Port-Royal, Paris et t^tes Phies.

Le Gérant : Georges BOUCHON.
Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 4 AVRIL

FONDS D'ÉTATS

5 0/0 Français libéré	88 »
— non libéré	— —
3 0/0	63 25
3 0/0 amortiss.	59 5
3 1/2	91 35
Etat 4 %	400 »
Tonkin 2 ½	62 50
Tunis 1892	323 »
Madagascar 2½ %	— —
— 3 %	— —
Argentin 1896	— —
— 1909	492 »
— 1911	84 25
Chine 1903	418 50
— 1908	410 »
— 1913	415 »
Egypte unifiée	89 »
— 3 ½	— —
Espagne coup. 1860	94 25
Italien 3 ½	— —
Japon 1905	84 10
— 1907	95 25
— 1910	81 50
— 1913	517 50
Maroc 1904	471 »
— 1910	465 »
Portugal	— —
Russe 1880	71 »
— consolidé	— —
— 1891/94	59 »
— 1896	54 55
— 1906	86 20
— 1909	75 55
— 1914	86 25
Serbe 1895	— —
— 1902	— —
— 1913	— —
Turc unifié	57 »

Etablissem^ts de Crédit

ACTIONS

Banque de France	4840 »
Banque d'Algérie	— —
Banque Française	181 »
Banque de Paris	— —
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	1098 »
Comptoir d'Esc.	725 »
Crédit Foncier	664 »
Crédit Lyonnais	— —
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	600 »
Banque française Rio-Plata	— —

CHEMINS DE FER

ACTIONS

Est	— —
Lyon	975 »
Midi	930 »
Nord	— —
Orléans	— —
Ouest	715 »
Ouest-Algérien	— —
Andalous	353 50
Nord-Espagne	434 50
Saragosse	420 »

VALEURS DIVERSES

ACTIONS

Métropolitain	425 »
Nord-Sud	122 »
Omnibus	405 »
Panama Bons	98 75
Suez	4050 »
Suez civile	— —
Aciéries Marine	1769 »
Briansk ordinaire	346 »
— privilég.	340 »
Boléo	— —
Schneider et Cie	— —
Gafsa	— —
Makewka	— —
Naphte	344 »
Nickel	— —
Penarroya	1680 »
Provodnick	334 »
Rio-Tinto	1758 »
Sels gemmes	286 »
Sosnowice	— —
Transatlantique	128 »
Tréfileries Havre	285 »
Thomson	550 »

Obligations Françaises

VILLES

Paris 1865	52 »
— 1871	365 »
— 1875	493 »
— 1876	488 »
— 1892	266 50
— 1894/96	270 »
— 1898	— —
— 1899	293 »
— 1904	318 »
— 1905	— —
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	282 »
— 1912	226 50

CRÉDIT FONCIER

Commun. 1879	440 »
— 1880	455 »
— 1891	308 »
— 1892	336 »
— 1899	331 »
— 1906	363 »
— 1912 libérée	195 »
Foncières 1879	465 »
— 1883	328 »
— 1885	334 »
— 1895	340 »
— 1908	202 »
— 3 ½ 1913 lib.	400 »
— 4 % 1913

OU'EST-CE QU'IL PREND POUR SON RHUME ?

Je plains votre estomac; il sera dans un joli état quand vous aurez absorbé tous ces remèdes contre la toux. Moi, j'en ai un seul, le bon, la PATE REGNAULD.

Quelques bonbons de Pâte Regnauld suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La Pâte Regnauld facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites, aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte : 1 fr. 50 ; la 1/2 boîte : 0 fr. 75.

Dépôt général : Maison L. FRERE, 19, rue Jacob, Paris.
En vente dans toutes les pharmacies.

MÈRES DE FAMILLE

à VOS ENFANTS qui partent en promenade ou à l'école,
à VOTRE MARI qui sort pour ses affaires,
à VOS VIEUX PARENTS qui vont prendre l'air,

remettez quelques

PASTILLES VALDA

en leur recommandant d'en faire un usage fréquent.

Avec elles, ils n'auront rien à craindre du froid, de l'humidité, des poussières, des microbes, de la contagion.

Avec elles ils éviteront ou guériront

les **Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.**

MAIS SURTOUT AYEZ BIEN SOIN
de n'acheter que
Les PASTILLES VALDA véritables
vendues seulement **en BOITES de 1.25**
portant le nom
VALDA

80 c. le litre VIN EXTRA Ph^e 23, r. Peyronnet ou VIEUX VIEUX **80 c. le litre**

VINS VENTE EN GROS GIRONDE — MIDI ALGERIE — CIDRE 40, quai de Paludate, Bordeaux

CIDRE extra, Depuis Ph^e **23 f** le hect.
VIN rouge et blanc, L'hecto **74 f**
CASTERA, 3, place Maucaillou

CIDRE. 20,000 hos pur jus, livr. s. 3 mois, 24/50 l'he, dépt réservé. Th. Roy, Tournon-St-Martin, Indre

CYCLES C. P. DAME HOMME
P. CASTEX. 405, bd de Caudéran (Bx)

ACHAT Mobiliers modernes et anciens. Objets d'art, reconnaiss. Mont de Piété. LABARRAQUE, 14, c. Albret, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx.
Grands Portraits primés.

Malades abandonnés
demandez guérison à l'Abbé MAZEL, rue Ausoloire, 30, Toulouse.

IMPORTANTE MAISON des Charentes demande employé libre de toutes obligations militaires, connaiss^t la vente des lainages, lingerie, rouennerie. Prendre l'adresse bur du jnal, Angoulême.

TIMBRES-POSTE
On désire acheter collections ou lots de toute importance. — French, 96, r. Ste-Catherine, magin

TAILLEUR Bon ouvrier ou pompier est demandé 6, rue Croix-de-Seguey.

A VENDRE cheval de labour. S'ad. r. Saujon, 7.

SARDINES. Agent général import. usine portugaise demande associé jeune homme ou dame, apport 10,000. Gros bénéf. Situat. avenir. Péret, Ag. Havas, Bdx.

ON DEM. des livreurs hommes et femmes. S'adresser Café Debray, 34, r. St-Roch, Angoulême

USINE A VAPEUR à louer. FOIN à vendre. GAY, rue Tillet, 3, Bordeaux.

HOMME MARIÉ, 26 ans, libéré obl. milit., ayant travaillé 5 a. dans une banque, sollicite empl. similaire ou maison de vins. Hubert, 49, r. du Jardin-Public.

COUPEURS c. m. dés 21, r. Cancera

HOTEL DES VENTES
7 rue Voltaire, 7.

VENTE AUX ENCHÈRES
Par le ministère de
M^e J. DUGUIT
Commissaire-Priseur à Bordx.

Jeudi 6 avril 1916, à une heure de l'après-midi, il sera vendu :

Un Joli Mobilier

consistant en : salle à manger st. L. XVI en noyer sculpté, chambre à coucher st. L. XVI, autres chambres à coucher, commode L. XVI, piano droit, très belle cheminée L. XIV noyer sculpté, armoire L. XVI acajou, glaces L. XIV et L. XVI, bronzes, bons tableaux d'Auguin et autres, beaux tapis d'Aubusson et d'Orient, trumeaux, gravures, vaisselle, verrerie, bibelots, etc., etc.
Bijoux ornés de brillants.
Au comptant et 5 %.
EXPOSITION

AVIS L'Administration des Chemins de fer de l'Etat se propose d'acquérir plusieurs lots de meules en grès et de meules en émeri et lapidaires, les unes et les autres commandées électriquement.
Les industriels désireux de concourir à cette fourniture peuvent se renseigner à cet égard dans les bureaux du Service du matériel et de la traction, 44, rue de Rome, à Paris, tous les jours, de 14 à 17 heures.

JEUNE GARÇON de courses demandé chez TUNMER, 96, rue Ste-Catherine.

COURTIERS visitant bars, cafés, vente nouveaux produits Ec. ROY, 12, rue Cadix, à PARIS.

A vendre, 143, r. Palais-Gallien, Automobile Delaunay-Belleville 6 cylindres, carrosserie g^d luxe.

A V. terrain industr^l, raccordt voie ferrée. S'^er 32, bd Talence

A VENDRE à Cabanac, « Les Jeannots », cause mobilisation, beau troup. de 100 têtes brebis et 60 agneaux nés. S'adr ou télégraphier à M. Courbin, géomètre, à Louchats (Gde).

ON DEMANDE un ménage, le mari cuisinier p. faire cuisine simple dans cantine ouvrière Ecr. Zarel, Ag. Havas, Bdx.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances d'emplois survenues dans le personnel de leurs établissements.

Très b. affaire à saisir
BAR-REST 20 chamb. meubl. Bénéf. 10,000 p. an 7,000 f. Ag. Tourny, 4, r. Huguerie

L'AGENCE GÉNÉRALE des Plaques et Timbres anti-boches des Etablissements RAMBOZ de LYON
DEMANDE dans chaque ville de France un concessionnaire pour la vente de leur article sensationnel que toutes les maisons françaises voudront apposer et dont le succès vient de s'affirmer triomphal à la FOIRE DE LYON. S'adresser à l'Agence Générale des plaques anti-boches, 162, Faubourg-Saint-Denis, PARIS.

CORSETS On dem. ouvrières 5 bis, r. de Grassi.

DEMANDE apprenti, pet. ouvr. boucher et jne femme pour livraison, 182, r. Fondaudège, Bx.

PAILLE DE SEIGLE. — On en achèterait des quantités importantes pour fabrique d'enveloppes en paille. Adresser offres à M. Delcamp, 69, r. Peyronnet.

EMPLOYE DACTYLO demandé. Ecr. Prosper, Ag. Havas, Bx.

Employé conn. expédit. par mer dde par transit., préfér. sach. anglais. Ec. Ruchère, Ag. Havas.

TAILLEUR POUR DAMES demande bonne pompière. Soubiran, 13, r. Monadey.

TOUS BATTUS, les records des prix p. machines écrire 1res marques. Voir 52, allées Tourny.

TORPEDO PEUGEOT 14 HP, équipée, à vend. Visible à Bordeaux. Ec. Bassouls, Blanquefort

AUTO MOTOBLOC 24 HP à v., bon état, 2 carrosseries. Blanc, 10, rue Dufour-Dubergier.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

Oc. COFFRES-FORTS et Meubles de Bureau. **Bayle, 43, cours d'Albret**

ON DEM. femme 30/40 a., bonne cuisinière, veuve guerre. S'er 2, r. Michel, 10 à 12. Référ. exig.

FEMMES sans conn. spéciales dem. 117, r. Em.-Zola, Talence.

OUVRIER CHARRON demandé 41, r. Joseph-Carayon-Latour.

AU MAGASIN VERT on demande de bonnes apprêteuses modistes. — PRESSE.

A V. petit lot VIN à la propriété, beaux rouges couverts et blancs. Roger Duporte, brig. inst. 67e batterie, 53e d'artillerie.

Achèt. proxim. commun. av. Bx propriété agrte, petit rapport, 20 à 30,000 fr. Ecr. Kavyl, Havas.

EMBALLEUR muni d'excellentes références demandé Usine RODEL, rue du Jardin-Public, Bordeaux.

SARDINES salées en barils. A vendre 2,000 barils de 1,000, 22 kilos. Prix 10 fr. le baril. Bona, 15, r. des Faures.

A 1er à St-Emilion maison meub., plus. pièc., véranda, dépendces, garage, superbe jard. d'agrém. S'ad. Capdemourlin, St-Emilion.

A VENDRE charrette anglaise pour chev. de 1m50. On échangerait contre baladeuse de 3 barriques. Anesse av. charrette toutes garant. S'ad. DéJean, Portets

ACHETEUR comptt mais. bourgeoise, 15 pièc., jard., quart. Fondaudège, all. Damour. Rien des Agences. Ec. Andral, Havas.

Tours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche
Assortiment et bon marché
MERCERIE MODELE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

1er AVIS Est vendue la mercerie de feu Mlle Castaing, 97, av. la Mairie, Caudéran. Opp. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

LOUEZ Maisons, Appartmts vides ou meublés.
ACHETEZ Immeubles et fonds de commerce.
VENDEZ Par le Négociateur, 66, r. la Devise, Bx.

Peintres et manœuvres demandés 28, rue Lucien-Faure, Bx.

A VENDRE jument labour, 2 fins, 15, r. Menuts.

LIVREUR demandé par Maison liqueurs. Se présenter Chrétien, 50, rue Prunier, Bordeaux.

Me ANNIC
331, c. Toulouse et 2, rue Brun.

Offre p. M. ou dame av. 4 à 5,000 som. égale à gagn. d'ici fin cte année. Gar. doub. Ec. Ribey, Havas

ON DEMANDE homme ou dame pour travail bureau et en vendeur. Ecr. Régis, Ag. Havas.

A V. restaurant, 22, r. Langlois.

CHARRON dem. r. du Hamel, 36.

Auto Chenard 14/16 HP, 4 cyl., 4 vit., exc. état, marche parf., magn. Bosch, carb. Zénith, d. phaét., cap., pare-br., tous access. Prix 3,500 fr. Ecr. Viollet, 60, r. de Paris, Colombes (Seine).

GOUDRON végétal extra à vendre, 7, rue des Pontets, Bdx.

JE HOMME sachant conduire demandé 40, rue des Menuts.

ON DEM. jne h. 16 ou 18 a., robuste, b. payé, 117, r. Ségur.

OUVRIÈRE CULOTTIÈRE demandée 63, r. Arès, à l'épicerie.

Bonne ouvr. tailleuse p. homme demandée 13, r. Maucoudinat.

AIDE-COMPTABLE demandé rue Judaïque, 267.

LA CAPITALISATION

Société anonyme pour favoriser l'Economie et l'épargne
par la constitution de capitaux (fondée en 1888)
ENTREPRISE PRIVÉE, ASSUJETTIE au CONTROLE de l'ETAT

Capital social : **5 millions.** Réserves : **49 millions.**
Capitaux payés : **16 millions 1/2.**

Siège social : 3, Rue Louis-le-Grand, PARIS

TIRAGE MENSUEL DU 1er AVRIL 1916

Les tirages sont effectués conformément aux conditions d'amortissement insérées dans les Bons eux mêmes, en exécution des prescriptions de la loi du 19 décembre 1907. Par suite, les listes reproduisent tous les numéros désignés par le sort. Sont *seuls payables*, les Bons en cours et dont les versements sont en règle ; au tirage du 1er mars, 139 Bons *effectivement payables* par 69,700 francs.

Bons d'Epargne 1re Série A

733	2,797	4,861	6,925	8,989	11,053	13,117	15,181	17,245	19,309
21,373	23,437	25,501	27,565	29,629	31,693	33,757	35,821	37,885	39,949
42,013	44,077	46,141	48,205	50,269	52,333	54,397	56,461	58,525	60,589
62,653	64,717	66,781	68,845	70,909	72,973	75,037	77,101	79,165	81,229
83,293	85,357	87,421	89,485	91,549	93,613	95,677	97,741	99,805	

2e Série A

101,083	103,147	105,211	107,275	109,339	111,403	113,467	115,531	117,595	119,659
121,723	123,787	125,851	127,915	129,979	132,043	134,107	136,171	138,235	140,299
142,363	144,427	146,491	148,555						

3e Série A

151,558	153,622	155,686	157,750	159,814	161,878	163,942	166,006	168,070	170,134
172,198	174,262	176,326	178,390	180,454	182,518	184,582	186,646	188,710	190,774
192,838	194,902	196,966	199,030						

4e Série A

200,247	203,126	206,005	208,884	211,763	214,642	217,521	220,400	223,279	226,158
229,037	231,916	234,795	237,674	240,553	243,432	246,311	249,190	252,069	254,948
257,827	260,706	263,585	266,464	269,343	272,222				

5e Série A

277,117	279,996	282,875	285,754	288,633	291,512	294,391	297,270	300,149	303,028
381,276	384,155	387,034	389,913	392,792	395,671	398,550	401,129	401,308	407,187
334,697	337,576	340,455	343,334	346,213	349,092				

6e Série A

352,486	355,365	358,244	361,123	364,002	366,881	369,760	372,639	375,518	378,397
381,276	384,155	387,034	389,913	392,792	395,671	308,550	401,429	401,308	407,187
410,066	412,945	415,824	418,703	421,582	424,461				

7e Série A

425,873	428,752	431,631	434,510	437,389	440,268	443,147	416,026	448,905	451,784
454,663	457,542	460,421	463,300	466,179	469,058	471,937	474,816	477,695	480,574
483,453	486,332	489,211	492,090	494,969	497,848				

8e Série A

501,100	503,979	506,858	509,737	512,616	515,495	518,374	521,253	524,132	527,011
529,890	532,769	535,648	538,527	541,406	544,285	547,164	550,043	552,922	555,801
558,680	561,559	564,438	567,317	570,196	573,075	575,954	578,833	581,712	584,591
587,470	590,349	593,228	596,107						

9e Série A

601,717	604,596	607,475	610,354	613,233	616,112	618,991	621,870	624,749	627,628
630,507	633,386	636,265	639,144	642,023	644,902	647,781	650,660	653,539	656,418
650,297	662,176	665,055	667,934	670,813	673,692	676,571	679,450	682,329	685,208
688,087	690,966	693,845	696,724	699,603	702,482	705,361	708,240	711,119	713,998
716,877	719,756	722,635	725,514	728,393	731,272	734,151	737,030	739,909	742,788
745,667	748,546	751,425	754,304	757,183	760,062	762,941	765,820	768,699	771,578
774,457	777,336	780,215	783,094	785,973	788,852	791,731	794,610	797,489	

10e Série A

801,798	804,677	807,556	810,435	813,314	816,193	819,072	821,951	824,830	827,709
830,588	833,467	836,346	839,225	842,104	844,983	847,862	850,741	853,620	856,499
859,378	862,257	865,136	868,015	870,894	873,773	876,652	879,531	882,410	885,289
888,168	891,047	893,926	896,805						

Série B

260	1,276	2,292	3,308	4,324	5,340	6,356	7,372	8,388	9,404
10,420	11,436	12,452	13,468	14,484	15,500	16,516			

Bons de Capitalisation Série D
1,859 7,667 13,475

Depuis le début des hostilités, **La Capitalisation** n'a pas un seul jour interrompu ses opérations ni ses tirages ; sans se prévaloir du moratorium, la Société fait intégralement tous paiements.

Constitution d'un capital avec les Bons d'épargne de 12 à 33 ans. — Versements depuis 1 franc par mois — Prochain tirage public : 1er mai 1916, au siège social.

S'adresser, à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces.

PLAIES
Ulcères, Eczéma Variqueuses
Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Ex I.). *Spécialiste* 46 Rue des Faures, à BORDEAUX

MALADES *Vous qui souffrez* de : cœur, estomac, diabète, albumine, constipation, entérite, rhumatisme, prostatite, goutte, obésité, eczéma, neurasthénie, etc. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VÉGÉTALE de M. l'Abbé WARRÉ, Curé de Martainneville (Somme). Brochure Gratuite.

AVIS AUX MAMANS Guérison facile SANS OPÉRATION des végétations adénoïdes, des polypes naso-pharyngiens, de l'inflammation des amygdales. *Notice gratis.* — VERDIER, pharmacien, 25, rue Léon-Say, TALENCE (Gironde)

Petite ouvrière tailleuse dem. Mlle Ladoire, 87, rue d'Ornano.

CHEVAUX et poneys à v., cause départ, route de Toulouse, 19.

CHEVAL 1m45 et voiture à v. Domaine de Tartifume, Bègles

Perdu 2 avril, sur la route du Mourens à Daubèze, un pardessus. Prière rapporter au bur. de tabac de Mourens. Récompense.

PERDU chien fox, gras, cicatrice dos, collier nikel. GUISCHARD, Villenave-d'Ornon. Réc.

Trouvé 1er avril, bords Leyre, pr. Lamothe, canne, lorgnette. Jl.

PERDU un petit chien blanc, terrier écossais à longs poils, yeux noirs, très sauvage. Ram. 29, Pavé-des-Chartrons. Réc.

LE 2 avril, perdu une montre-bracelet or dame de Saint-Augustin au chemin d'Arlac. Rapp. Mme Deville, chem. d'Arlac

PERDU dimanche soir, de l'avenue Auguste-Ferret, Bouscat, à Cx-Seguey, bracelet or. Rap. 31, r. Cam.-Godard. Réc.

PERDU samedi, centre Bordx, portefeuille contenant somme importante. Rapp. mairie. Réc.

Perdu portefeuille, papiers militaires et argent. Rapp. bur. Jl.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 5 avril 1916

(100)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

— Mon cher petit, je suis heureux, très heureux de voir les nobles sentiments qui t'animent ; je suis fier de la jeunesse de ton cœur, de la hauteur de ta conscience. Mais l'époque est venue où tu dois être un homme et non plus un enfant. Comme la plupart des enfants, tu as été surtout élevé par les femmes de la famille : elles t'ont donné leur noblesse, leur désintéressement, leurs illusions, et aussi leur... sentimentalité. Conserve tout cela, mon cher fils ; mais permets-moi d'y ajouter un peu de mon expérience. Tu ignores la vie ; je dois la connaître pour toi, et surtout te faire connaître les devoirs qui t'incombent.

Le marquis s'arrêta un peu ; Frédéric ne savait que répondre. Il se sentait tout petit garçon devant ce père qui semblait si bon et si grave.

— Donc, reprit le marquis, tu avoues toi-même que tout projet d'union avec ton amie d'enfance est devenu impossible... Et tu en conclus que tu dois partir, regagner poétiquement ton régiment, comme un héros de romance... Raisonnons plus sagement. — Tu sais, n'est-ce pas, que nous sommes ruinés ?... Et je ne crains pas d'ajouter : un peu par ma faute... Or, nous sommes solidaires, toi et moi ! Et les malheurs que j'ai causés, tu dois les réparer... si tu le peux.

— Ah ! s'écria Frédéric, si j'avais compris tout cela plus tôt, je n'aurais pas embrassé cette carrière des armes, qui ne peut me conduire qu'à la gêne ! Je me serais fait commerçant, industriel...

— Et tu aurais reconstitué notre fortune ? ajouta Honoré en riant. Jolie idée !

— Certes oui, mon père !

— Et gagné une dot pour Henriette ?

— Sans doute !

— Taratata, mon fils, tu dis des sottises ! Pour être commerçant, industriel, il faut des dispositions spéciales, que tu n'as pas ; il faut des capitaux, que tu as encore moins. — Tu as choisi le seul métier qui te convint, parce que, pour un gentilhomme, ce n'en est pas un, le métier de soldat. Les gentilshommes sont soldats en naissant. Tu t'es bravement battu, tu as déjà acquis un peu de gloire... Et ton devoir, aujourd'hui, est de rendre à ton nom son ancienne splendeur...

Tous les traits de Frédéric se contractèrent. Le marquis continuait, fort posément :

— Remarque bien qu'en ceci il ne s'agit pas de toi seulement : il s'agit de notre famille, de nous tous, de ta sœur, de ta mère, de ta grand'mère... L'avenir de tous les tiens dépend de ton mariage... Ton devoir est donc de faire un beau mariage... Si tu continuais tout bêtement ton métier de soldat, en cherchant à faire un jour ou l'autre quelque sot mariage d'amour, tu condamnerais à jamais ta sœur, ta mère et la mienne à la médiocre existence... qu'elles mènent depuis déjà trop d'années...

Cet argument portait juste. Frédéric eut un long tressaillement.

— Tandis que, si tu épouses mademoiselle Dickson, tu pourrais, sur... votre fortune personnelle — car elle recevra un million de dot, — transformer complètement l'existence des êtres qui te sont chers. En échange de ce million, tu apporterais, toi, notre vieil hôtel, qui vaut bien autant, et dont ma mère ne demanderait qu'à se dessaisir en ta faveur. Rien, d'ailleurs, ne serait changé ici, si ce n'est qu'on pourrait y vivre grandement, qu'on rouvrirait ces salons trop longtemps fermés, qu'on leur rendrait un mobilier digne de ce cadre... et que ta mère, ta grand'mère et ta sœur auraient un cœur de plus pour les aimer... Edith est charmante...

— Mon père, je n'ai jamais pensé d'elle que du bien !

— Mais je tiens à y insister ; tu n'as pu l'étudier comme moi : elle a un cœur exquis : elle respecterait ta mère et ta grand'mère autant que tu le fais toi-même. Et puis, je peux t'annoncer en secret que M. Dickson, qui, sous sa rude enveloppe, est un homme excellent, s'est mis en pourparlers avec les propriétaires actuels d'Angoville, et qu'au premier enfant, vous recevriez, comme simple cadeau, notre terre de famille si malheureusement aliénée...

— Bref, mon père, on achète notre nom ? prononça douloureusement Frédéric.

— Eh ! mon cher, notre nom vaut bien quelque chose ! répliqua Honoré avec un léger mouvement d'impatience.

Mais, se radoucissant bien vite :

— Pourquoi ces grands mots, mon fils ? Quel mal y a-t-il donc à épouser une belle enfant qui vous aime ?... Laisse-toi donc aimer par elle, ne fut-ce que par dévouement à ta sœur ! Ta femme elle-même voudra doter sa belle-sœur... Ton mariage nous permettra donc d'établir avantageusement Henriette...

Honoré avait réservé cette phrase pour son dernier argument. Il vit Frédéric tremblant, hésitant, envisageant son mariage avec l'Américaine comme un acte de dévouement un sacrifice aux siens...

Il ajouta bien affectueusement :

— Eh bien ! mon petit ?

— Si je consens, mon père, consentirez-vous au mariage de ma sœur avec mon ami Jean Renaud ? interrogea brusquement Frédéric.

Ce fut un coup de foudre pour le marquis. Il se croyait si bien délivré de Marie Renaud et de son fils !... Acheter le consentement de Frédéric à un tel prix, c'était tomber d'un danger imminent dans un danger plus grand encore.

Revoir Marie Renaud ! Se retrouver en face de cette femme qu'il avait si indignement trahie ! Ah ! cela, jamais !

Et il déclara d'une voix terrible :

— Tu es insensé !... Est-ce qu'une demoiselle de Villepreux peut se mésallier ainsi ?

— Vous me forcez bien à me mésallier, moi !

— Est-ce que cela a le moindre rapport ?... Et d'ailleurs, les Dickson sont une des plus vieilles familles des Etats-Unis !... Et qu'il ne soit plus question de ce Jean Renaud, s'il te plaît !

Frédéric avait baissé la tête, effrayé par la colère de son père.

Quand celui-ci se tut, son fils dit timidement :

— Eh bien ! mon père, laissez-moi peser tout ce que vous m'avez exposé... Et dans quelques jours...

— Dans quelques jours ! s'écria Honoré en blêmissant.

Son fils lui demandait encore d'attendre, quand il lui fallait une solution immédiate, quand ses créanciers étaient sur le point de l'acculer, que le déshonneur le menaçait... et qu'il suffisait d'un mot de Frédéric pour le sauver !... Il s'élança vers son fils, le prit dans ses bras ; et, jouant une dernière scène, bien sincère celle-ci, il prononça d'une voix pleine de larmes :

— Mon fils, il faut que tu consentes à ce mariage, aujourd'hui... à l'instant. Il le faut !

— Calmez-vous, mon père !

— Tu me perdrais si tu refusais...

— Vous perdre !

— Ecoute-moi bien, et ne me juge pas mal... Je suis si malheureux ! J'ai voulu relever notre fortune... J'ai travaillé, avec rage, j'ai passé mes nuits sur les chiffres... Et, au moment où je croyais réussir, des misérables ont abusé de ma confiance, m'ont trompé, ont commis des actes... blâmables, dont la responsabilité retombe sur moi...

— Vous me faites peur, mon père...

— Je n'aurais plus eu sans doute qu'à me tuer, si ce Dickson, cet Américain que tu dédaignes, ne s'était trouvé sur mon chemin... Il a compris que j'étais un honnête homme, indignement trahi par des drôles... Il a eu confiance en mes affaires, dont le résultat est certain dans l'avenir... Et cet homme va me sauver, s'il veut bien s'associer à moi... Il hésitait cependant...

Honoré trouvait tous ces mensonges sans hésiter ; et il continua, voyant son fils déjà conquis :

— Mais sa fille t'a vu, t'a aimé... Et les dernières hésitations, qu'éprouve tout homme avant de s'engager dans une nouvelle entreprise, sont tombées comme par enchantement... Frédéric, me refuseras-tu encore ton consentement ?... Tu obliges ton père à te faire sa confession, à s'humilier devant toi...

Ah ! qu'il lui en coûtait, à cet orgueilleux, à ce haineux, de se faire si petit, d'implorer son fils ! Mais il n'avait plus que ce moyen pour se sauver. Et il respira quand Frédéric prononça gravement :

— Assez, mon père, assez ! Il ne m'appartient pas de vous juger... Si je comprends bien, il s'agit d'une... sorte d'engagement d'honneur... auquel vous ne pouvez faire face ?...

— C'est bien cela, mon cher enfant !

— Vous aviez raison, mon père, nous sommes solidaires. Puisqu'il s'agit de votre honneur, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage : ma vie est à vous, disposez-en !

XV

La Douairière se relève

Au moment même où le marquis de Villepreux arrachait si péniblement son consentement à Frédéric, les dames de Villepreux écoutaient pieusement la messe à Saint-Clotilde. Quand elles revinrent à l'hôtel, elles étaient joyeuses et fermes, bien prêtes pour le combat.

La douairière, rencontrant Guépin dans le vestibule, lui dit :

— Priez M. Frédéric de se rendre immédiatement chez moi.

(A suivre)